

L'ENQUETE DE QUEBEC

Ce matin s'ouvre à Québec l'enquête sur le désastre de la Pointe au Père

NOMBREUX AVOCATS ET TEMOINS

On tentera de faire la lumière sur le mystère de la tragique catastrophe

Québec, 15. — Les juges, témoins et avocats à l'enquête sur le désastre de l'Empress of Ireland sont arrivés à Québec. Seuls les matelots et le capitaine du "Storstad" ne sont pas ici, ils arriveront demain matin. L'enquête s'ouvrira demain, au Palais de Justice, sous la Présidence de Lord Mersey, l'éminent juriste anglais. Jusqu'ici, il semble que l'opinion publique est en faveur de l'Empress of Ireland, tandis que les experts paraissent donner raison au "Storstad".

Les représentants des propriétaires du "Storstad" sont réticents, cependant, il est certain qu'ils considèrent leur tâche très lourde.

L'enquête portera probablement sur deux points principaux : on étudiera les lois internationales qui régissent les collisions, ou plutôt les moyens d'éviter les collisions.

On donnera aussi beaucoup d'importance à l'attitude prise par le capitaine du "Storstad" après la collision.

On croit que les avocats du "Storstad" tenteront de prouver que, lorsque pour la première fois, les deux navires s'aperçurent, l'Empress of Ireland était au large de l'avant de tribord du "Storstad", et que, par conséquent, il devait se tenir à l'écart, au lieu de s'éloigner de la ligne de course du "Storstad". C'est-à-dire, que l'Empress of Ireland aurait passé à bâbord. Au contraire, on dit que le "Storstad" a frappé l'Empress of Ireland à tribord, du côté de la lumière verte, et que par conséquent, le poids de la preuve incombe à l'Empress of Ireland. Les représentants du "Storstad" tenteront aussi de prouver que le navire, après avoir frappé l'Empress of Ireland, a continué de faire machine en avant à toute vapeur, mais que la vitesse à la quelle allait l'Empress of Ireland l'a obligé de retirer son avant de la large blessure. On soutient que l'état de l'avant du "Storstad" confirmera cette prétention.

On fera, probablement, aussi remarquer, que le navire le plus rapide, l'Empress of Ireland, le court, tandis que le moins rapide — le Storstad — remonte le courant.

De plus, les avocats du "Storstad" plaideront probablement que le "Storstad" obligé de se retirer de la blessure faite au flanc de l'Empress of Ireland, a dû reculer un peu et a perdu de vue le navire du C. P. R. On pourrait bien, aussi, soutenir, que pour la collision, le "Storstad" entendit les signaux de détresse de l'Empress of Ireland, qu'il y répondit, mais que le vapeur manqua à l'Empress.

Le "Storstad" sera représenté par M. C. A. Duclos, de Montréal. Il sera assisté de MM. J. W. Griffin et Haigh, de New-York, tous deux avocats de l'Ambassador Américain. Il est pris part à l'enquête du "Titanic". M. Norman Beecher, de New-York, et M. Arthur Fitzpatrick, de Québec, représenteront aussi le "Storstad".

Le capitaine O. Lange représentera les propriétaires du "Storstad", et M. B. H. Loomis, ses assureurs. On croyait que M. Robert Latour, de Londres prendrait la défense du "Storstad", mais, il lui a été impossible de faire la traversée.

Les avocats du capitaine, des mécaniciens et des officiers sont MM. Aimé Geoffrion, de Montréal, et Cecil Thomson, de Québec.

M. Alphen Taschereau, avocat, de Québec, a été nommé secrétaire de la commission.

Lord Mersey et les autres commissaires, à l'exception du juge Routhier, qui demeure ici, sont arrivés à Québec, cet après-midi.

Sont aussi arrivés, cet après-midi : L'hon. McLeod, juge d'Ambassadeur du Nouveau-Brunswick, qui fait partie de la commission; l'hon. Haiz, ministre de la Marine et des Pêcheries; Alexander Johnstone C. P. Howe, ingénieur consultant du ministère de la Marine; J. A. Webster et George Vaux.

Ni lord Mersey, ni M. McLeod n'ont voulu faire une déclaration quelconque sur la nature de l'enquête.

M. J. P. Owen, rédacteur en chef du Héraud à Ottawa, est arrivé à Québec, avec quatre sténographes qui prendront textuellement toutes les dépositions.

Le Château Frontenac est, ce soir, rempli de pensionnaires, et le public est anxieux de voir le résultat de cette enquête qui donnera certainement lieu à des études approfondies sur les conditions de la navigation dans le St-Laurent, et amènera peut-être la suggestion de mesures propres à faire éviter de nouvelles catastrophes.

Malgré l'intention des commissaires

OURAGAN A PARIS

La pluie et le tonnerre jettent la consternation parmi la population parisienne

UNE TEMPETE D'UNE VIOLENCE INOUEE

Trois rues sont défoncées par les eaux et plusieurs personnes périssent

Paris, 15. — Une tempête électrique d'une violence inouïe a fait rage à Paris, pendant trois heures, ce soir. Plusieurs personnes ont perdu la vie, et les dommages matériels sont considérables. L'immense quantité de pluie qui est tombée, a inondé les rues et fait crever les égouts. Au centre de la ville, une rue a défoncé et plusieurs pignons ont été engloutis. On ne sait combien de personnes ont dans l'immense trou creusé soudainement. Il est très dangereux d'approcher de ce trou, car des éboulements menacent de se produire à tout instant. La police croit que sept personnes, au moins ont péri.

LA FETE DU DRAPEAU

LE PRESIDENT WILSON FAIT VOIR LE ROLE DU DRAPEAU AMERICAIN DANS L'AVENIR.

Washington, 15. — Le président Wilson a, aujourd'hui, prononcé un discours devant une grande foule assemblée devant les bâties du ministère de la Guerre et de la Marine, pour célébrer le "Jour du Drapeau". Le Président tendant la main vers un drapeau américain déclara que ce drapeau devait flotter à l'usage d'une puissance nationale incontestée. "Je m'étonne quelquefois en voyant des hommes arborer ce drapeau. Si on me respecte, je n'ai pas besoin de demander le respect. Si je crains, je n'ai pas à rechercher la crainte. Si ma puissance est connue, je n'ai pas à la proclamer. Je ne comprends pas, et la nation ne comprend pas, le caractère des gens qui arborent ce drapeau avec arrogance. Ce drapeau, dans l'avenir est destiné à flotter pour l'emploi d'une puissance nationale incontestée.

"Aucune nation ne doutera de notre puissance à affirmer ses droits; et nous devons nous rappeler, par conséquent, qu'aucune nation ne mettra en doute notre intention de faire servir notre drapeau à des fonctions plus hautes de la justice.

"Notre drapeau qui doit servir à faire respecter les droits des nations ne se trouvera pas, par conséquent à protéger ses propres intérêts.

A HERMOSILLO

Le gouverneur de Etat de Sonora assiéger dans son palais.

Nogales, Sonora, 15. — Le gouverneur de l'Etat de Sonora, M. José Maytorena, est assiéger dans le palais du gouvernement, à Hermosillo, avec 300 hommes.

Les dépêches parvenues ici hier soir disent que si le gouverneur ne se rend pas avant quarante-huit heures, le palais sera pris d'assaut par mille hommes, sous les ordres du général Calles.

S'il résiste à l'assaut, il sera exécuté comme traître. S'il se rend on lui laissera la liberté de s'enfuir aux Etats-Unis.

LE COMMERCE DE L'OPIUM

LA TURQUIE ET LA SERBIE NE VEULENT PAS L'ABOLIR.

La Haye, 15. — Le docteur J. London, ministre des Affaires étrangères des Pays Bas, a inauguré aujourd'hui, la conférence internationale dont le but est de mettre en vigueur la convention contre l'usage de l'opium. Dans son discours de bienvenue aux délégués, le ministre a fait remarquer que la Turquie et la Serbie ont refusé de signer la convention, et que la Grèce a fait des réserves en ce qui regarde ses nouveaux territoires.

L'assemblée d'aujourd'hui, est la continuation de la conférence de la Haye, sur la convention internationale destinée à supprimer le trafic de l'opium. Cette conférence fut commencée en 1912, sur l'initiative des Etats-Unis. Charles Denby, consul général américain à Vienne, est le représentant des Etats-Unis.

OURAGAN A PARIS

La pluie et le tonnerre jettent la consternation parmi la population parisienne

UNE TEMPETE D'UNE VIOLENCE INOUEE

Trois rues sont défoncées par les eaux et plusieurs personnes périssent

Paris, 15. — Une tempête électrique d'une violence inouïe a fait rage à Paris, pendant trois heures, ce soir. Plusieurs personnes ont perdu la vie, et les dommages matériels sont considérables. L'immense quantité de pluie qui est tombée, a inondé les rues et fait crever les égouts. Au centre de la ville, une rue a défoncé et plusieurs pignons ont été engloutis. On ne sait combien de personnes ont dans l'immense trou creusé soudainement. Il est très dangereux d'approcher de ce trou, car des éboulements menacent de se produire à tout instant. La police croit que sept personnes, au moins ont péri.

POLITIQUE DE VIVIANI

IL VEUT, LUI AUSSI, GOUVERNER PAR UNE MAJORITE REPUBLICAINE.

Paris, 15. — La déclaration officielle de la politique de M. Viviani sera faite demain, à la Chambre des Députés, comportera l'adoption par le gouvernement de la loi des trois ans, la négociation d'un gros emprunt et la détermination de gouverner par une majorité républicaine. Le gouvernement annoncera son intention de poursuivre une politique de réforme sociale.

UNE DRAGUE CHAVIRE ET COULE

La bourrasque cause de grandes pertes sur le lac Ontario.

St-Catherine, Ont., 15. — La drague Delver, remorquée par le Alice, a chaviré, ce soir, en sortant du port de Dalhousie Harbour, et elle a coulé. La drague était à Port Weller lorsqu'une bourrasque éclata. Le remorqueur Meteor tenta de la ramener à Dalhousie, mais les câbles ne purent résister et la drague chavira. L'Alice et le Meteor ont sauvé les dix hommes employés sur la drague. Un seul s'est noyé, Walter Burton, de Port Dalhousie. La drague Delver valait \$100,000.

APRES LA CHUTE

LES DEPUTES NOIRS

Il y a quatre nègres à la chambre française.

Paris, 15. — Les nègres députés ne sont plus actuellement un sujet de curiosité, car leur nombre a été augmenté dans les dernières élections législatives.

Trois nègres siègent maintenant au Parlement, au lieu d'un seul, qui représentait, ces temps derniers, la Guadeloupe.

D'origines différentes, ils viennent tous des colonies françaises, où chacun d'eux occupe une situation importante et jouit de la même considération qu'un chef de parti politique.

La France n'a jamais fait sentir aux nègres l'infériorité de leur origine et, à la chambre, ils sont traités sur un pied d'égalité.

Parmi ces quatre députés se remarque M. Gratien Candace, député de la Guadeloupe, et professeur de sciences. Les deux autres viennent du Sénégal et de la Guadeloupe.

Tous trois ont voté, avant-hier avec la majorité contre le cabinet Ribot.

GRECE ET TURQUIE

LA GUERRE EST SUP LE POINT D'ECARTER ENTRE LES DEUX PAYS.

LE TSAR EN ROUMANIE

On lui fait une réception enthousiaste.

ARRESTATION D'UNE ESPIONNE

La baronne von Marchfeld est arrêtée à Vienne, à la demande de la Russie.

Vienne, 15. — La baronne von Marchfeld a été arrêtée sous l'inculpation d'espionnage, à la demande du gouvernement russe.

La baronne est âgée de 65 ans. Son fils unique, qui était élève dans une école militaire, a été arrêté il y a quelque temps, sous la même inculpation.

UN FOU A BORD D'UN PAQUEBOT

Punta Delgado, (Açores), 15. — Vingt-cinq passagers d'entrepreneur du paquebot "Canopic", de la ligne White Star, ont été blessés à coups de couteau par un Italien, qui est devenu subitement fou pendant la traversée de Boston aux Açores.

Cinq des blessés sont dans un état grave.

LES FERMIERS D'ONTARIO S'ORGANISENT

Petrolia, Ont., 15. — Les agriculteurs de Lambton ont décidé de fonder une coopérative. L'association s'occupera des achats et ventes, et des améliorations à la condition des cultivateurs du comté.

Un comité a été chargé de l'organisation nouvelle.

LA DECLARATION MINISTERIELLE

Elle contiendra la promesse d'appliquer la loi de trois ans, mais avec des restrictions.

Paris, 15. — M. Viviani a présenté ce matin ses collègues à M. Poincaré, et on annonce que le nouveau ministre se présentera mardi devant les chambres.

A un conseil tenu par les nouveaux ministres, il a été décidé que l'on demanderait à la chambre de voter l'emprunt immédiatement. Les détails du projet de loi à soumettre à cet effet seront arrêtés demain; cependant, on sait que le gouvernement demandera un emprunt de 900 millions. Le prix d'émission sera probablement 99 et le taux d'intérêt 4 p.c., au lieu de 92 et 3 1/2 p.c., qui proposait M. Ribot. Cet emprunt serait amortissable en 25 années.

M. Viviani a consenti à la formule relative à la loi militaire, qui repousse l'autre jour MM. Godart et Ponsot dans la déclaration ministérielle. La nouvelle formule affirmera la volonté du gouvernement d'appliquer loyalement la loi de trois ans, mais elle fera connaître l'intention de déposer prochainement des projets de loi sur la préparation militaire de la jeunesse et sur la réorganisation des réserves. Quand ces projets auront été adoptés et appliqués, le gouvernement, tenant compte des résultats et des exigences de la défense nationale, pourra proposer l'allègement des charges militaires.

Les radicaux unifiés accueillent avec enthousiasme la combinaison Viviani. On assure que les adhérents au programme de Pau voteront contre le ministre ou bien s'abstiendront; quant aux socialistes unifiés, ils voteront contre.

M. Auzanier, ministre de l'Instruction publique, a prononcé aujourd'hui, à Lyon, un discours dans lequel il s'est déclaré partisan du retour à la loi de deux ans, lorsqu'on aura adopté les mesures nécessaires pour éviter toute perturbation dans la défense nationale.

En attendant, le gouvernement a émis pour 80 millions de bons du trésor 3 3/4 p.c., remboursables en 1916.

CUIRRASSES ET SOUS-MARINS

L'amiral Touchard condamne les théories de sir Percy Scott.

Paris, 15. — Les experts nommés par la marine française continuent de critiquer sévèrement les théories émises récemment par sir Percy Scott sur les dreadnoughts.

Le vice-amiral Touchard, l'un des amiraux français qui ait le plus étudié ces sortes de questions, s'exprime ainsi à ce sujet:

"Je pourrais admettre facilement les théories renversantes de sir Percy si quelques nouvelles inventions étaient venues révolutionner complètement les combats navals, mais le ne vois pas que les aéroplanes ou les sous-marins aient atteint ce but, bien qu'il ne faille pas oublier que les deux sont d'une utilité pratique indiscutable, l'aéroplane pouvant rendre d'immenses services comme éclairer et le sous-marin dans les tactiques spéciales d'offensive.

"Mais dans les combats où il s'agit de prendre l'offensive, le sous-marin perd une grande partie de sa valeur, car il ne peut atteindre une vitesse suffisante pour suivre les autres navires de guerre par une mer démontée."

La manière de penser de l'amiral Touchard reproduit les vues de tous les amiraux français en ce qui concerne le problème des dreadnoughts.

LE COLONEL RECOIT UN ACCEIL TRES SYMPATHIQUE.

ROOSEVELT A LONDRES

Londres, 15. — Le Colonel Roosevelt a, aujourd'hui, assisté à une représentation cinématographique de l'expédition du Capitaine Scott. On sait que M. Roosevelt s'intéressa vivement à la découverte.

Cet après-midi le Vicomte Bryce a rendu visite au Colonel, et s'est entretenu longtemps avec lui.

Ce soir, le Lieutenant-Colonel Arthur Hamilton Lee, ancien attaché militaire anglais, à Washington, a donné une fête champêtre en l'honneur de M. Roosevelt. On remarquait parmi les invités, Lord et Lady Northcliffe, Sir Cecil Spring-Rice, Austin Chamberlain, Sir Leander Shaw Jameson, et le Comte Curzon, de Kedleston.

Lorsque vous Voyagez

QUE CE SOIT EN EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE, VACANCES ou VOYAGES D'AFFAIRES

Vous êtes généralement Jugés par vos

MALLES

N'hésitez pas à vous procurer de belles et bonnes malles ou valises et un sac de voyage de belle apparence et confortable, vous y gagnerez énormément.

Les malles, valises et sacs de voyage de marque ALLIGATOR sont une combinaison de beauté et de qualité et ne se vendent pas plus cher que des marchandises de marque incertaine. Venez en voir un assortiment complet à notre magasin.

La Marque "ALLIGATOR" garantie de satisfaction

Samontagne Limitée. 338 RUE NOTRE-DAME OUEST
PRES DE LA RUE MCGILL
MONTREAL, CANADA.

LA PAIX EN ITALIE

LES GREVISTES DOIVENT CEDER DEVANT LA POLICE ET LES TROUPES.

Rome, 15. — Le Roi Victor Emmanuel a, aujourd'hui, signé un décret, mettant en retraite le général Agliardi, qui fut capturé par les grévistes, pendant les derniers troubles et qui leur a rendu son épée sans opposer de résistance.

Les troupes ont, aujourd'hui, repoussé un groupe d'employés de chemin de fer en grève, qui voulaient entrer à la gare de Bologne et empêcher les trains de circuler.

Ancone, 15. — Les hommes d'affaires d'Ancone ont demandé au gouvernement de publier un décret accordant un délai pour le paiement des billets promissaires et des taxes. Ils demandent aussi l'abolition du repos du dimanche, pendant le mois de juin.

Bologne, 15. — Les employés de chemin de fer ont créé ici, un mouvement destiné à prévenir les punitions que leurs confrères grévistes ont encourues. A Naples, à Salerne et à Venise, le même mouvement a été organisé.

DISCOURS CONTRE GEORGE V

Un partisan des militants attaqués avec une audace inouïe le roi d'Angleterre.

Londres, 15. — Mme Pankhurst, s'il faut en croire une déclaration publique d'une militante, a résolu de déclarer la grève de la faim, en prison ou en liberté, jusqu'à ce que M. Asquith consente à recevoir une délégaration de suffragettes.

A une assemblée de militantes H. W. Nevison a prononcé un violent discours contre le Roi. "Si j'étais le Roi, dit-il, je ne me cacherais pas continuellement derrière le mur de bois des têtes de bois de mes ministres. J'ai perdu mon respect pour le Roi, je le crois faible, sans valeur et indigne de l'honneur que nous lui faisons, et trop semblable à son parent l'Empereur de Russie".

LES LORDS S'IMPATIENTENT

Ils croient que M. Asquith tarde à présenter son amendement au Home-Rule.

Londres, 15. — Lord Lansdowne, chef de l'opposition, à la Chambre des Lords, proposera demain un vote de censure contre le gouvernement à cause du retard apporté à la présentation de l'amendement au bill, du Home Rule.

CARRANZA DEVRA ACCEPTER LES TERMES DES MEDIATEURS

Niagara, Ont., 15. — Les médiateurs ont, aujourd'hui, répliqué à la réponse de Carranza. Ils lui ont déclaré que, s'il a vu se faire représenter à Niagara, il devra se conformer aux termes de leur première offre.

UN DESERTEUR AMERICAIN

Deserteur un soldat de l'armée des Etats-Unis tente d'entrer en Canada.

Toronto, 15. — On a trouvé, il y a dix jours, un homme, les mains liées et cisant dans un coin d'un wagon. Le malheureux déclara qu'il avait été assailli, attaché et jeté là par des inconnus. Cependant, ses dires paraissent si suspects, qu'on l'arrêta comme vagabond. On vient de découvrir que c'est un déserteur de l'armée américaine.

VOTE PLURAL EN ANGLETERRE

La Chambre des Communes adopte pour la seconde fois, le bill du vote plural.

Londres, 15. Le bill sur le vote plural a subi sa troisième lecture ce soir, à la Chambre des Communes. Le vote a été de 329 contre 241.

Ce bill fut d'abord présenté en avril 1913, il fut, après avoir été adopté aux Communes, rejeté par la Chambre des Lords. Le bill reconnaît le principe de "One man, one vote".

On recueille \$275,000 pour les familles des malheureux chassés de phoques.

St-Jean, Terre-Neuve, 15. — On a terminé les souscriptions en faveur des victimes du désastre de mars dernier. On a recueilli deux cent soixante-quinze mille piastres. Les journaux remercient tous les généreux bienfaiteurs des familles affligées.

ARRRESTATION INATTEDUE
Delmaya, ce commis infidèle de la Banque des Marchands, est arrêté à Trenton, Ontario.

Trenton, Ont., 15. — Vassel L. Delmaya, ce commis infidèle de la Banque des Marchands, de Montréal, a été arrêté, ici, aujourd'hui, par le chef de police Moffatt. Une récompense de \$1,000 avait été promise à celui qui arrêterait Delmaya.

Ce dernier voyageait en compagnie d'une femme, ils s'étaient enregistrés à l'hôtel Gilbert, sous le nom de M. et Mme J. L. Bell.

Chronique des Sports

BRILLANTE FIN D'UNE RÉUNION

UNE GRANDE FOULE A ASSISTE A LA DERNIERE MATINEE DE DORVAL — SHERWOOD A GAGNE LE HANDICAP DE DORVAL.

Les courses de la première réunion du printemps de Dorval ont pris fin hier après-midi devant une assistance très nombreuse. C'est dire que la popularité de la réunion a été soutenue jusqu'à la fin. Les favoris et les outsiders se sont partagés les honneurs de la journée d'hier. Sherwood, à l'écureuil Hendrick, s'est adjugé le Handicap de Dorval. Quoique top-weight Sherwood montra assez de résistance et de vitesse dans la ligne droite pour vaincre Marjorie A. Back Bay, le meneur de la course au début dût se contenter du troisième argent.

Plusieurs trains spéciaux sont partis hier soir pour Ottawa où la réunion du printemps commencera aujourd'hui.

PREMIERE REUNION DU PRINTEMPS DE DORVAL—SAISON 1914

7ième journée — Lundi 15 juin

BEAU TEMPS. PISTE RAPIDE

31ÈME COURSE — 5 furlongs. Bourse de \$500. Chevaux de 2 ans à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Vainqueur issu de Cell-Poots, entraîné par J. F. Coles. Bourse de \$400 au gagnant. Temps : 1:21, 49-24, 1:02-5.

CHEVAUX	P.	D.	1-4	1-2	L.D.	F.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Cello	110	3	2	1	1	1	Murphy	6	2	1
Haberdash	107	4	5	1	1	2	Fraser	7	2	2
J. B. Arrell	105	6	4	3	1	2	J. Collins	2	1	2
Goldhaven	104	5	3	1	1	1	Smyth	3	3	2
Louise May	103	8	1	1	1	2	Hanover	15	7	2
Santa Maria	102	7	1	1	1	1	Claver	20	10	1
Ray R. Miller	102	1	1	1	1	1	Peak	2	10	1
Col Fred	102	1	1	1	1	1	Callahan	20	1	2
Hapsburg II	99	9	9	9	9	9	Mergler	60	30	15

Cello démarra en deuxième place mais ne tarda pas à devancer Haberdash. J. B. Arrell se classa troisième.

44ÈME COURSE — 6 furlongs. Bourse de \$500. Chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 3.00. Vainqueur issu de Handspring-Massada entraîné par S. W. Sully. Bourse de \$400 au vainqueur. Temps : 1:24 1-5, 49-45, 1:16.

CHEVAUX	P.	D.	1-4	1-2	L.D.	F.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Springmass	109	2	3	1	1	1	R. Watts	5	8	4-5
Blue Jay	108	1	1	1	1	1	Peak	2	1	1
Sir Vestriall	108	1	1	1	1	1	Fraser	7	2	1
Augustus Helme	102	10	7	9	4	1	J. Collins	5	2	1-2
Ugo	102	6	5	1	1	1	Smyth	3	3	1
Redpath	100	9	10	4	1	1	Hinby	20	10	1
Sackcloth	107	8	8	1	1	1	Fraser	6	4	2
Sylsake	99	11	11	1	1	1	Callahan	20	20	10
Till	104	5	4	1	1	1	J. Williams	30	15	8
Rocky O'Brien	112	1	9	1	1	1	Pickett	20	15	7
Mis Jean	104	8	2	1	1	1	Vandusen	8	3	8

Springmass démarra en mauvaise posture mais reprit du terrain dans le dernier furlong et gagna par une demi-longueur.

45ÈME COURSE — 6 furlongs. Bourse de \$500. Chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Bon départ. Victoire contestée. Départ à 3.25. Vainqueur issu de Sain-Torta Mock, entraîné par A. C. Niekant. Bourse de \$400 au gagnant. Temps : 1:24 1-5, 49-25, 1:14 4-5.

CHEVAUX	P.	D.	1-4	1-2	L.D.	F.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Pontefract	109	9	9	1	1	1	KILSEY	0	8	3
Vreeland	110	1	1	1	1	1	Peak	2	1	2
Anavri	112	4	5	1	1	1	Fraser	2	1	2
Batwa	112	6	3	1	1	1	Pickett	10	4	2
Great Friar	106	5	1	1	1	1	J. Collins	5	2	1-10
Gimli	107	2	2	1	1	1	Vandusen	8	3	1-2
Gilbert Rose	102	7	1	1	1	1	Claver	20	8	4
Ancon	108	3	1	1	1	1	Callahan	4	2	4
Falher Rose	99	8	8	8	8	8	Hinby	20	12	6

Le grand outsider Pontefract gagna cette épreuve en devançant le favori Vreeland dans le dernier furlong.

46ÈME COURSE — 6 furlongs. Bourse de \$1000 ajoutée. Chevaux de 3 ans et plus. Bon départ. Victoire contestée. Départ à 3.52. Vainqueur issu de Alana-Dale-Monark, entraîné par S. Blume. Bourse de \$1185 au gagnant. Temps : 1:24, 48 3-5, 1:14 3-5. Le Handicap Dorval à réclamer.

CHEVAUX	P.	D.	1-4	1-2	L.D.	F.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Sherwood	126	4	4	3	3	1	Peak	8	5	7-10
Marjorie	122	2	3	2	1	2	Tarbin	2	1	1-4
Back Bay	118	2	1	1	1	1	J. Collins	4	4	5
xCar Michael	113	6	5	1	1	1	Mennole	8	5	7-10
Kaydenosero	104	5	6	1	1	1	Callahan	20	5	2
xOnt pairé	111	1	2	1	1	1	Hanover	4	1	2

Sherwood suivit son champ pendant la majeure partie de la course et se détacha dans le dernier furlong pour vaincre Marjorie A par une encolure.

47ÈME COURSE — 6 furlongs. Bourse de \$400. Chevaux de 4 ans et plus à réclamer. Bon départ. Victoire au galop. Départ à 4.19. Vainqueur issu de Omus-Baban Fir, entraîné par C. Farr. Bourse de \$360 au vainqueur. Temps : 1:26, 51 1-5, 1:17 2-5.

CHEVAUX	P.	D.	1-4	1-2	L.D.	F.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Hasson	145	2	1	1	1	1	McBride	2	2	1
Fastoso	142	4	5	1	1	1	Ibbittson	8	3	8-5
Willis	145	6	3	1	1	1	Black	2	7	1-3
Nirf Stalwart	142	1	1	1	1	1	W. Wright	6	2	1-5
Haldeman	145	7	6	1	1	1	Keayney	4	2	1
Montagnie	145	5	4	1	1	1	Knicht	8	3	8-5
Maston	142	3	1	1	1	1	Hanson	30	15	8

Hasson se montra le meilleur de son champ. Il suivit dans les deux premiers furlongs et lâcha son champ dans le quatrième pour triompher par quatre longueurs.

48ÈME COURSE — 1 mille 70 verges. Boursée de \$50. Chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 4.43. Vainqueur issu de Star Shoot-Olra Nethersole, entraîné par I. Scott. Bourse de \$400 au vainqueur. Temps : 2:5, 50 1-5, 1:37 1-5, 1:42 1-5, 1:47 1-5.

CHEVAUX	P.	D.	1-4	1-2	L.D.	F.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Olra Star	109	4	4	1	1	1	Hanover	3	7	5-5
Princess Thorpe	112	5	1	1	1	1	Peak	8	5	7-10
Port Sunter	111	3	1	1	1	1	Pickett	15	6	1-2
Leamence	117	6	1	1	1	1	R. Watts	5	9	5-5
Jack Lasson	114	8	1	1	1	1	J. Collins	8	5	2
The Monk	114	8	1	1	1	1	Vandusen	20	5	1-2
Art Rick	97	2	2	1	1	1	Murphy	10	3	8-5
General Warren	92	1	8	1	1	1	Smyth	10	3	8-5

Olra Star ne se dévina guère au départ. Princess Thorpe perdit de l'allure dans le dernier quart de mille où Olra Star la devança pour gagner par 4 longueurs.

49ÈME COURSE — 1 mille 70 verges. Bourse de \$500. Chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Bon départ. Victoire contestée. Départ à 5.08. Vainqueur issu de Filigrane-Ella Duke, entraîné par S. Hess. Bourse de \$400 au gagnant. Temps : 2:5, 49 4-5, 1:17, 1:42, 1:48.

CHEVAUX	P.	D.	1-4	1-2	L.D.	F.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Ella Grane	107	4	3	1	1	1	R. Watts	3	1	2
Stella	99	3	1	1	1	1	Murphy	2	1	2
Eye White	109	1	6	1	1	1	Claver	20	1	2
Joe Finn	106	8	5	1	1	1	J. Collins	9	5	1-4
Trovato	106	2	4	1	1	1	Smyth	8	5	4
Toronto	98	5	2	1	1	1	Callahan	20	5	4

Ella Grane bien piloté par Watts s'adjuga la dernière épreuve par une tête après avoir soutenu une lutte rude de la part de Stella.

QUERRIE ET THOMPSON

Charlie est mécontent et Fred est satisfait.

Toronto, 15. — Les officiers du club Rosedale sont très satisfaits de l'encouragement que le public lui a accordé samedi dernier, et ils comptent sur une recette encore plus forte pour la prochaine partie. Les joueurs ont paru enchantés des salaires que le système comptait leurs rapports. Charlie Querrie, le gérant des Tecumsehs, n'est évidemment pas satisfait, car il laisse entendre dans son journal que le Big Four a commis une bévue en laissant transférer la franchise des Irish-Canadiens à Québec. Il critique également la suggestion faite par un amateur local de faire rencontrer les trois clubs locaux pour le championnat de la Ville-Reine.

«Les Tecumsehs, écrit-il, ne jouent pas pour enrichir des joueurs qui leur ont fait faux bond cette année.»

LES COURSES DE SHERBROOKE

Quatre grands stakes de trot et d'amble seront disputés pendant l'exposition de septembre prochain.

Sherbrooke, 15. — Des grandes courses au trot et à l'amble auront lieu en septembre prochain, pendant l'exposition locale.

Voici la liste des inscrits dans les différentes épreuves :

Stake Great Eastern. Bourse \$1,000. Ambleurs de 2:18 :

King Gazette, Harvey M, Harry W, Ralph McKerron, Monzie Girl, Red Wilkes, Patty Alrine, Bingen V, Ruth A, B.N.O., Hauloline, Derby Custer, Caruso, D.K., Fato, O.K. Stegle, Vancouver, Roxalana, Sweetheart, Albus, Molander, George N, The Manager, Glenwood Star, Pedro, Dorando, Billy Deen, Major Deen, Miss West, Peter Oakley, Legal Voter, Inez Baron.

Stake St-François. Bourse \$1,000. Ambleurs de 2:25 :

Kingsey Girl, Kid Haltoon, Henry R, Amazer, Red Wilkes, Peerless Hal, Sir Chauncey, Inez Baron, Little Joe, Lady A, Klett, Belle W, Wilkins, Benone, Madge Bradley, Pedro, Glenwood Star, Peter Oakley, Derby Custer, Caruso, D.K.

Le Roi Georges. Bourse \$1,000. Trotteurs de 3:25 :

Aulsbrook, Decision, Ira Aubrey, Decker, Bristolion, Prince Mack, Oretta N, Red Mont, Northmonde, Sir Nico, Lucy Tell, Lady Jean Tell, Little Henry Kline, Lady Monica, Government Bond, Loma C, Ned Nico, Princess Custer, Van Dyke, Orange Blossom, Merry Todd, Glenard, Africander, Larry Wiggins, Oliva Bellini, Tom Minton, Maiti, Peter Blairion.

Marchands et Manufacturiers. Bourse \$1,000. Ambleurs de 2:14 :

King Gazette, Rouses Point Boy, Frankie Bogash, Tommy T, Peerless Hal, The Builder, Loretta Patch, Helen C, Captain Bars, Tommy Pointer, Common Voter, Cyclone, Elgar, Woodcliff King, Coastess Mohel, Nathalie, Kavak, Fred Karno, Dart Clark, Betty Deen.

LE MEETING D'OTTAWA

Il s'ouvrira aujourd'hui à Connaught Park — Un beau stake pour samedi prochain.

Ottawa, 15 — Le meeting du printemps de Connaught Park s'ouvrira demain après-midi pour se continuer pendant sept jours. L'épreuve principale sera le stake des Marchands mis au programme de samedi prochain.

Luke McLuke, à M. Schorr, le gagnant du Derby International; Spence's Hodge, Waterhass, Fathom et Southern Maid sont inscrits dans ce grand stake. Voici la liste des inscrits dans la matinée d'ouverture :

1ère course, maidens de 2 ans, 4 1-2 furlongs — Pepper Sauce, 107; John Peel, 107; Charron, 110; Mona G., 107; Last Spark, 110.

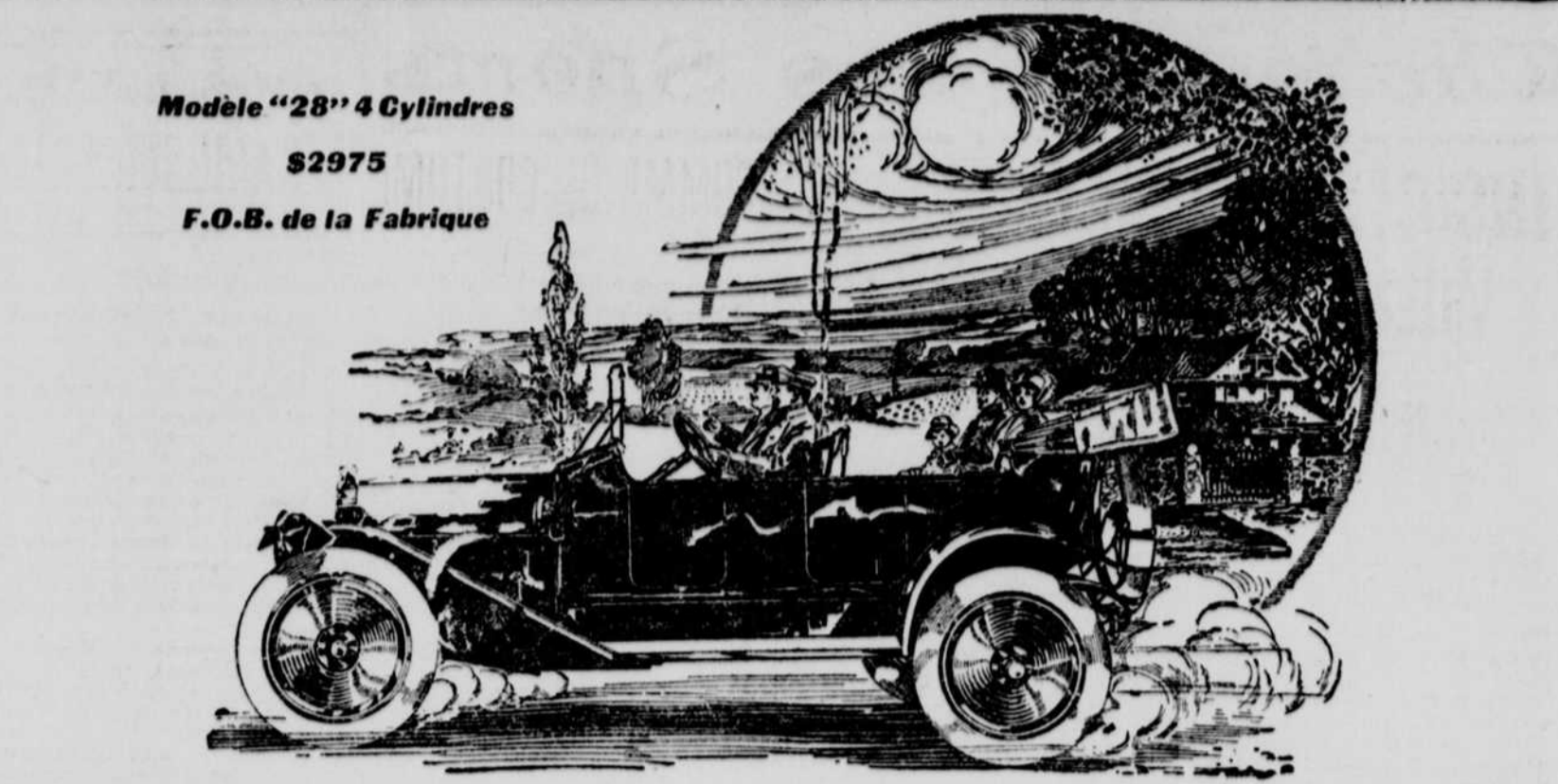
2ème course, maidens de 2 ans, 5 furlongs — Flossie Lee, 106; Energetic, 108; Kazan, 109; Star Bird, 111; Sir L. Joe, 114; Carbine, 114; King Hamburg, 114; Star and Garter, 108; Jack Winston, 111; Unity 111; Lady Spirituelle, 111; Hugh, 114; Raincoat, 114.

3ème course, Steeplechase Ottawa Electric, handicap, 2 milles — Ragusa, 130; King Cash, 140; Kemp Rigeley, 133; Promoter, 135; Exton, 142; the African, 133; Tom Horn, 134.

4ème course, Coupe du Duc de Connaught, 3 ans et plus, 1 mille — Linnesta, 103; Duquesne, 100; Sherlock Holmes, 106; Private Petal, 107; Cliff Stream, 106; Bwana Tumbo, 116; Dynamite, 100; Recoil, 93; Astrologer, 102; Martian, 97.

5ème course, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs — Joe Knight, 110; Morderei, 97; Uncle Ed., 100; Jim L., 107; Mama Johnson, 100; Dorothy, 108; McCreary, 107; Lora Ladas, 102; Dick's Pet, 101; Amoret, 113; Bat Masterson, 110; Daisy Platt, 108; Copper Town, 105; Right Easy, 111; Golden Ruby, 103; Theresia, 105; Joe Gattens, 105; Elma, 100; Droll, 100.

6ème course, 3 ans et plus, 6 furlongs — Captain Ben, 95; Condo, 102; Southern Maid, 105; Ghint, 105; Bobby Boyer, 111; Arran, 102; Frank Hudson, 102; Just X., 105;



Un Auto dont on Peut être Fier

Modèle "28" 4 Cylindres \$2975 F.O.B. de la Fabrique

Russell KNIGHT

Si l'on veut avoir un automobile parfait le RUSSELL-KNIGHT est tout désigné.

Apparence Durabilité Confort

C'est un auto d'une beauté insurpassable, un auto qui possède de l'individualité et du charme. Remarquez ses lignes superbes, ses côtés droits et de niveau, dont l'apparence n'est pas gâtée par des serrures et des poignées, ses gracieuses barres de protection du type le plus approuvé.

Le RUSSELL-KNIGHT s'améliore par l'usage. Les matériaux sont les meilleurs que l'on puisse acheter. Des pièces d'acier plus résistantes, plus fortes et plus durables que celles employées dans n'importe quelle autre industrie se trouvent dans le RUSSELL-KNIGHT.

Le moteur devient plus doux et plus silencieux à chaque mille. Il gagne actuellement du pouvoir par l'usage. Il n'a ni ressorts, ni cannes, ni poussoirs, ni soupapes. En réalité, il a un tiers de moins de morceaux que les autres moteurs. Il n'est jamais dérangé.

La transmission à trois vitesses rend silencieux. L'essieu d'arrière complètement outillé reste silencieux. Chaque morceau marche en parfaite harmonie avec chaque autre morceau.

Des succursales de la manufacture RUSSELL avec des stations de service complètement outillées dans toutes les villes et cités canadiennes importantes assurent un service plus prompt, plus efficace et plus satisfaisant que celui que VOUS pouvez avoir avec n'importe quel autre auto.

Parmi les automobiles les plus élégants, parmi les automobiles les plus coûteux du monde, vous êtes fier de posséder et de conduire un RUSSELL-KNIGHT. La preuve est dans l'auto. Sortez dans un RUSSELL-KNIGHT aujourd'hui. Demandez n'importe quelle démonstration. Suggérez n'importe quelle épreuve. Proposez n'importe quel essai. Parlez avec les propriétaires de RUSSELL. Après la voiture elle-même, ils sont les meilleurs annonceurs. Parce que chacun CONNAIT par EXPERIENCE la sûreté et la satisfaction que donne la possession d'un auto.

"Fait d'après un Type--et non d'après un Prix"

Ecrivez, téléphonez ou venez aujourd'hui pour avoir un catalogue et N'IMPORTE quelle démonstration. Un RUSSELL-KNIGHT vous attend ici.

RUSSELL MOTOR CAR CO., Limited
5 AVENUE DU PARC, MONTRÉAL
SUCCURSALES : Toronto--Hamilton--Calgary--Winnipeg--Vancouver--Melbourne.

Ford
THE UNIVERSAL CAR

Ce qui compte ce n'est pas ce que vous payez; mais ce que vous obtenez pour votre argent. Celui qui achète une Ford a plus que la valeur de son argent, dans la voiture même et avec cela le meilleur service. Une grande production, des ouvriers habiles et les meilleurs matériaux font la haute qualité de la Ford et la modicité de ses prix.

La Ford runabout coûte six cents par semaine; la touriste coûte six cent cinquante; la voiture de ville, neuf cents — f. o. b. Ford, Ont., complète avec accessoires. Catalogues et renseignements de

Ford Motor Company
OF CANADA, LIMITED
Nouvelle adresse : 973 RUE ST-CATHERINE OUEST
TEL. UP. 7563. MONTREAL

OU SERA-T-ELLE TENUE ?

La prochaine assemblée annuelle de l'A. A. U. of C. aura probablement lieu à Ottawa.

Winnipeg, 15 — Les partisans de l'amateurisme en cette ville craignent d'approuver un désappointement l'automne prochain. Il avait été pratiquement décidé lors de la dernière assemblée de l'A. A. U. of C. que la prochaine réunion annuelle aurait lieu en cette ville, mais le Dr Johnson, le président actuel, a insisté en attendant au cours de son dernier voyage dans l'Ouest que les associations de

UNE AUTRE DEFECTION

St-Louis, 15. — Le pitcher Davenport, des Cincinnati, est arrivé aujourd'hui en cette ville. Il n'est reconnu par Armand Marsans qui l'a introduit au président du club local de la ligue fédérale.

Chicago, 15. — Hal Chase a donné aujourd'hui un avis aux White Sox qu'il laissera ce club dans dix jours pour se joindre au Buffalo, de la ligue fédérale.

AU TOUR DE CHASE

Chicago, 15. — Hal Chase a donné aujourd'hui un avis aux White Sox qu'il laissera ce club dans dix jours pour se joindre au Buffalo, de la ligue fédérale.

Frederick L., 109.

7ème course, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille — Mockery, 90; Holly H., 96; J. H. Houghton, 106; Cliff Stream, 105; Dangerous March, 111; Zodiac, 94; Byrny, 100; Sherlock Holmes, 103; Feather Duster, 107; Elwah, 115.

AMUSEMENTS

ORPHEUM 2:10 P.M. 8:10 P.M. AUJOURD'HUI LES ARTISTES DE L'ORPHEUM dans le drame émouvant de la vie moderne

THE TALKER Grand concert tous les samedis, avec voix animées exclusives — DIX CENTS.

ALLEZ VOIR LE PAVILLON DES DANSES AU **PARC DOMINION**

LE CIRQUE HIPPODROME. LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE WHITCOM. LA CREATION — LE MOTODROME. LES PLONGEURS DE WALKERS. FANFARE VANDER MEERSBLEN.

109 — autres attractions — 100

<

Chronique des Sports

LINCOLN BEACHEY VOLERA A MAISONNEUVE

IL EXECUTERA LE "LOOP THE LOOP" ET PLUSIEURS AUTRES MANOEUVRES DANGEREUSES — CE MEETING D'AVIATION AURA LIEU LES 27 ET 28 JUIN.

D'après Thomas Edison, le bouclage de la boucle (loop the loop) et les vols la tête en bas de Lincoln Beachey sont les plus beaux apports faits à la science depuis que, pour la première fois, il y a six ou sept ans, les frères Wright réussirent à voler avec un plus lourd qu'air.

"J'ai été étonné et émerveillé en même temps," a déclaré dernièrement M. Edison, "de voir ce tout jeune homme s'élever dans les airs et boucler la boucle plusieurs fois, puis accomplir le merveilleux exploit de voler la tête en bas. Je ne pouvais en croire mes yeux et des frissons me passèrent dans le dos.

"Il y a deux ans, Orville Wright m'avait dit que l'homme avait atteint la limite de ce que l'on pouvait faire avec une machine volante à moins que l'on ne découvrit quelque méthode de stabilisation automatique.

"Contrairement à l'idée que je m'en étais faite, Beachey ne s'éleva pas à une grande hauteur pour boucler la boucle; il exécuta son exploit juste au-dessus de ma tête en se mouvant de toutes les lois en se penchant. C'était merveilleux, tellement extra-

ordinaire même, que ce fut seulement après que Beachey à la suite d'un troisième bouclage de la boucle reprit contact avec le sol, que je me rendis vraiment compte que ce que je venais de voir était réel.

"Toute la journée je me creusai la tête pour savoir comment il était possible qu'un jeune aviateur comme Beachey pût exécuter un tour de force que l'homme même qui avait le premier réussi à voler avec un aéroplane déclarait impossible à accomplir. Ne pouvant trouver aucune solution, je me rendis auprès de Beachey et l'interrogeai à ce sujet, mais il se contenta de me répondre en souriant: "J'ai suivi votre exemple et je me suis mis dans la tête de faire ce que les autres qualifiaient d'irréalisable. Après avoir bien étudié mon projet, j'ai mis à exécution en utilisant mon jugement et mes moyens d'action et en les combinant de façon à éliminer la plus grande part de danger."

"Et, en effet, c'était tout l'exploit accompli de l'exécution de ce tour de force. Faire ce qu'un autre juge impossible à accomplir; et celui qui prend une telle décision n'en a que plus de mérite."

LA SUSPENSION DE FABRE

On croit qu'elle sera relevée avant le centenaire Cartier.

La rumeur s'accrédite de plus en plus en cette ville que Fabre sera en plus en suspens pour un an par l'A. A. U. C. Le prochain grand Marathon du Centenaire Cartier sera démarré les plus grands coureurs d'Amérique et il serait regrettable que Montréal ne fut pas représenté par son meilleur homme. On dit que Fabre aimerait à retourner au National, et on chuchote même que la chose sera discutée à l'assemblée du bureau de direction qui sera tenue ce soir à Maisonneuve.

LIGUE CANADIENNE

- A Toronto:**
Toronto, 09000302x-5 11 1
Batteries — Auld et Harkins; Asher et Lamond.
- A Erie, Pa:**
Erie, 093020000-5 10 4
London, 011114011-10 12 1
Batteries — Dorbeck et McNeil; Bess, Reing et Snyder; umpires, Miller et Halligan.
- A St-Thomas:**
St-Thomas, 201000000-4 7 2
St-Thomas, 21300001x-7 7 3
Batteries — Kane, Lill et Lage; Hushy et Nevitt.
- A Hamilton:**
Peterboro, 020000020-4 5 2
Hamilton, 000000000-0 7 3
Batteries — Belting et Miller; Dougherty et Fisher.

DUNN TIEN BON

Il ne vendra pas la franchise des Baltimore — Déclarations intéressantes.

Baltimore, Md., 15 — Une rumeur tendant à faire croire que Jack Dunn voulait se défaire de ses Orioles est démentie par ce magnat. Jack admet avoir perdu beaucoup d'argent depuis le commencement de la saison, mais se console en pensant que tous les autres clubs de l'Internationale, moins les Toronto, souffrent du même mal. Dunn déclare que certaines équipes perdront jusqu'à \$40,000.

NOUVELLE VICTOIRE DU ST-JEAN

Le club de baseball de St-Jean a ajouté une nouvelle victoire à son crédit, dimanche dernier, alors qu'il a battu le St-Hyacinthe, à St-Hyacinthe, par le score de 13 à 5. Au-delà de 500 amateurs de St-Jean ont accompagné leur club à St-Hyacinthe et ont applaudi à sa victoire.

A aucune phase de la joute, le St-Hyacinthe ne fut menacé. A la quatrième reprise, le lanceur Murray, de St-Jean, prouva sa grande maîtrise de jeu, alors qu'il emplit les buts et retourna ensuite les trois frappeurs suivants avec une facilité évidente.

Le club de St-Jean est probablement la plus forte organisation de baseball amateur qu'il y ait actuellement dans la province de Québec.

Voici le score, par reprises, de la partie St-Jean vs St-Hyacinthe: St-Jean, 012304021-13 12 1; St-Hyacinthe, 000000014-5 6 3; Batteries: Murray et Mayforth; Moffatt et Giroux.

ELLE NE PAIE PAS

Toronto, 15 — Le club local de la Ligue Canadienne n'est sûrement pas un succès. Environ 150 personnes assistaient à la joute de jeudi dernier, et les recettes n'ont même pas suffi pour payer les garanties de dépenses du club visiteur. La Ligue de M. McCaffrey ne saurait attirer le public dans une ville où l'Internationale détient une franchise, et il est grandement question de la transférer ailleurs.

Les amateurs se plaignent de plus que les prix d'admission aux joutes sont trop élevés.

COMME DE COUTUME

Les Royals ont encore été défaits hier, à Providence.

Providence, 15 — Les Providence ont défait facilement les Montréal cet après-midi.

	Ab	R	H	P	O	A	E
Patte r.f.	4	1	3	1	0	0	0
Onslow lb	3	1	15	0	0	0	0
Shean	4	1	1	3	3	0	0
Bauman 2b	4	0	1	1	5	0	0
Tutweller l.f.	4	2	3	2	0	0	0
Fahwell c.s.	2	1	1	6	0	0	0
Powhick a.f.	4	2	2	1	1	0	0
Koehler c.	3	1	1	3	1	0	0
Mays p.	4	0	2	0	0	0	0
Totaux	32	9	15	27	15	2	0

MONTREAL

	Ab	R	H	P	O	A	E
Deininger l.f.	4	0	2	2	0	0	0
Purtell s.s.	4	0	0	2	3	1	0
Smith r.f.	5	1	2	0	1	0	0
Whitman c.f.	4	1	1	2	0	0	0
Flynn lb	4	0	1	12	0	0	0
Holmes 2b	4	1	1	0	0	0	0
Boyle	3	0	1	2	8	1	0
McGraynor p.	2	0	1	0	1	0	0
Richter p.	1	0	0	0	1	0	0
Kippert x.	1	0	1	0	0	0	0
Totaux	36	4	11	24	17	2	0

x-A frappé pour Richter à la 9e.
Providence, 0002022-0 1 9
Montréal, 00000030-0 1 4

SOMMAIRE

2 buts, Tutweller; 3 buts, Tutweller, Whiteman, Mays; sac hits, Onslow 2. Shean, Fabrique, Platte, Deininger; jeux doubles, Doyle à Flynn; struct out par Mays 3. Richter 2; buts sur balles de Mays 2. McGraynor 1, Richter 1; balle mal lancée, McGraynor, Richter, Mays; buts sur erreurs Providence 1; laisses sur les buts, Providence 6, Montréal 8. Temps, 1.57. Umpires, Finnean et Daly.

A Jersey City —

Toronto, 063001001-5
Jersey City, 51000000x-6
Kelly et Snell; Wells, Verhout et Thompson; Nallin et Carpenter.
A Baltimore — R. H. E. Score 3 à 2.

Baltimore

Baltimore, 000100100-2 5 1
Rochester, 000001001-3 9 3
Egan et Danforth; Williams et Hughes. Umpires, Short et Rorty.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pourc.
Baltimore	36	16	.692
Buffalo	31	15	.674
Rochester	29	17	.630
Providence	25	23	.521
Toronto	24	23	.511
Newark	19	25	.432
Jersey City	14	36	.280
Montréal	14	37	.275

L'ADVERSAIRE DE ROUTHIER

Au parc Royal de Hull, le 18 juin sera l'italien Pissoni.

Ottawa, 15. — Calculant sans doute qu'il irait à la rencontre d'une défaite bien conditionnée dans son match annoncé avec Fred Routhier au parc Royal de Hull, le 18 juin, "Young" Sanson, le pugiliste de Montréal, a pris le parti prudent mais peu honorable de s'écarter.

Nullement abattu par cette défection, M. Cléophas Lecompte, l'organisateur de la rencontre, s'est immédiatement mis en communication avec l'italien Eddie Pissoni.

Pissoni qui a tout balayé dans la classe de 135 livres à Montréal fera donc face à Fred Routhier, au parc Royal de Hull, jeudi prochain, le 18 juin.

L'assaut de boxe durera dix rounds. Ce sera assurément un combat pugilistique qui vaudra la peine d'être vu. Fred Routhier est résolu à faire mordre la poussière à Pissoni et il ne lui échappera rien pour réussir à la tâche.

D'intéressantes préliminaires mettront "Pit" Brisebois aux prises avec McDonald, Bailey avec West et Carl Krevanick avec Lacroix.

APRES LA REUNION

Le président J. T. R. Laurendeau déclare que le Derby International sera maintenu au programme de Dorval.

Le président J. T. R. Laurendeau et les directeurs du Jockey Club Dorval sont très satisfaits de la réunion qui s'est terminée hier. M. Laurendeau a exprimé sa satisfaction aux journalistes dans les termes suivants: "Nous nous faisons un plaisir de déclarer notre satisfaction des résultats obtenus pendant notre première réunion d'été. Nous avons eu l'appui d'un grand public qui a surtout brillé par la qualité. Le Derby International a réuni cette année les adhésions de tous les turfmen d'Amérique et nous avons décidé de le maintenir à l'affiche afin de pouvoir intéresser plus tard les amateurs d'Europe et à inscrire leurs porte-couleurs." Tout le monde semble satisfait. Tant mieux.

UN ORDRE DE TENER

Philadelphia, 15. — Le président Tener, de la Ligue Nationale, a donné aujourd'hui l'ordre aux clubs de ne plus permettre aux "infielders" de se faire la main en pratiquant entre les innings. Il prétend que ce système retarde les parties.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

AU PRINCESS

La première du "Roman de Suzon" remporte un beau succès.

Enfin elle a eu lieu, la "première" du "Roman de Suzon," œuvre dont on parlait depuis si longtemps, et dont on a fait les plus grands éloges. Une œuvre signée RAD, harmonisée par MIRO, mise en scène par FLEURY, exécutée par une troupe à la tête de laquelle se trouvent des artistes comme Madame Thérèse Dorgeval et Messieurs Gaston Rudolf et André Roy, est nécessairement destinée à être très populaire et à remporter de brillants succès.

Aussi la "première" de la nouvelle opérée qui tiendra l'affiche au Princess toute la semaine a-t-elle remporté un beau succès, et fait-elle bien augurer de l'avenir.

L'œuvre de Messieurs Rad et Mirow est une opérette en trois actes et quatre tableaux d'une gaieté éblouissante et dont la musique est toute une révélation.

Le sujet en est fort simple, et c'est un peu ce qui fait le charme de l'œuvre. Le voici, d'ailleurs: Suzon paysanne française, se fait enlever en auto par un milliardaire américain, qui pousse la chevalerie jusqu'à lui promettre d'aller à la recherche de son fiancé. Ce dernier est retrouvé dans le Far West où il mène le triste métier de détroisseur de grands chemins. Tout se termine à Atlantic City, dans un grand bal masqué où Suzon, vaincue par la bravoure de l'Américain, lui accorde et sa main et son cœur.

La musique est gaie et entraînant, et l'action se passe tantôt en France tantôt au Far-West, tantôt à Atlantic City.

L'œuvre mérite d'être entendue et applaudie, fort bien interprétée qu'elle est par la troupe toute entière, et notamment Madame Dorgeval, Messieurs Rudolf et Roy.

Madame Dorgeval, dans le rôle-titre, est taillée en franc succès. Elle a chanté avec beaucoup de talent et de succès sa partie, et sa Suzon est une leçon vive, gaie et tout à fait dans la note. Toutes nos félicitations à Madame Dorgeval pour son beau succès. Les magnifiques fleurs qu'on lui a offertes étaient on ne peut plus méritées.

Quant à M. Rudolf, de l'Opéra, il a été acclamé dans "Jean" et M. André Roy très applaudis dans "Willy".

Le premier a son nous faire goûter le charme de sa belle et riche voix, le second s'est montré à la hauteur de la situation. Les deux du troisième tableau leur a valu une longue et chaleureuse ovation.

Toutes nos félicitations à l'orchestre, à la troupe, à tous ceux qui de loin ou de près ont pris part à la fête, et à l'organisateur et impresario bien connu, M. J. A. Gauvin.

"Le Roman de Suzon" est à l'affiche pour la semaine. Le Tout-Montréal amateur de bonne musique et de nouveautés ne devrait pas manquer de se rendre au Princess, cette semaine.

LA PREMIERE DU "ROMAN DE SUZON" REMPORTE UN BEAU SUCCES.

Enfin elle a eu lieu, la "première" du "Roman de Suzon," œuvre dont on parlait depuis si longtemps, et dont on a fait les plus grands éloges. Une œuvre signée RAD, harmonisée par MIRO, mise en scène par FLEURY, exécutée par une troupe à la tête de laquelle se trouvent des artistes comme Madame Thérèse Dorgeval et Messieurs Gaston Rudolf et André Roy, est nécessairement destinée à être très populaire et à remporter de brillants succès.

Aussi la "première" de la nouvelle opérée qui tiendra l'affiche au Princess toute la semaine a-t-elle remporté un beau succès, et fait-elle bien augurer de l'avenir.

L'œuvre de Messieurs Rad et Mirow est une opérette en trois actes et quatre tableaux d'une gaieté éblouissante et dont la musique est toute une révélation.

Le sujet en est fort simple, et c'est un peu ce qui fait le charme de l'œuvre. Le voici, d'ailleurs: Suzon paysanne française, se fait enlever en auto par un milliardaire américain, qui pousse la chevalerie jusqu'à lui promettre d'aller à la recherche de son fiancé.

La musique est gaie et entraînant, et l'action se passe tantôt en France tantôt au Far-West, tantôt à Atlantic City.

L'œuvre mérite d'être entendue et applaudie, fort bien interprétée qu'elle est par la troupe toute entière, et notamment Madame Dorgeval, Messieurs Rudolf et Roy.

Madame Dorgeval, dans le rôle-titre, est taillée en franc succès. Elle a chanté avec beaucoup de talent et de succès sa partie, et sa Suzon est une leçon vive, gaie et tout à fait dans la note.

Toutes nos félicitations à Madame Dorgeval pour son beau succès. Les magnifiques fleurs qu'on lui a offertes étaient on ne peut plus méritées.

Quant à M. Rudolf, de l'Opéra, il a été acclamé dans "Jean" et M. André Roy très applaudis dans "Willy".

Le premier a son nous faire goûter le charme de sa belle et riche voix, le second s'est montré à la hauteur de la situation.

Les deux du troisième tableau leur a valu une longue et chaleureuse ovation.

Toutes nos félicitations à l'orchestre, à la troupe, à tous ceux qui de loin ou de près ont pris part à la fête, et à l'organisateur et impresario bien connu, M. J. A. Gauvin.

"Le Roman de Suzon" est à l'affiche pour la semaine. Le Tout-Montréal amateur de bonne musique et de nouveautés ne devrait pas manquer de se rendre au Princess, cette semaine.

AU PARC SOHMER

Les attractions, cette semaine, sont très variées et valent la peine d'être vues. Pour l'ouverture de la troisième semaine de la saison d'été, il y avait foule aux représentations de dimanche après-midi et soir.

Un des meilleurs numéros au programme est la composition donnée par les Brack, tripe composée de sept personnes, excellents gymnastes et acrobates. Leurs jeux sont en grande partie nouveaux, et tous leurs tours de force sont réussis à la perfection. Il faut les voir à l'œuvre pour s'en faire une idée. Ce sont les meilleurs parmi ceux que nous avons vus dans ce genre d'exercices. Ils ont obtenu un grand succès en Europe où ailleurs.

Hendero ou ailleurs, sont deux bons comiques qui sont très amusants dans leurs chansonnettes et dans leurs fantaisies. Ils ont une agilité et d'une souplesse hors du commun. C'est un bon numéro au programme.

Les Prad, homme et femme, acrobates et contorsionnistes. C'est une représentation très drôle. Ils sont tous les deux bons comédiens et amusent leur public dès leur entrée en scène.

Wilbur Sweetman est habile dans ses variations sur clarinettes et saxophone. Il obtient sa part des applaudissements de son auditoire.

Lee et Crauston, homme et femme, chanteurs et danseurs. Un bon petit couple; mélange de sérieux et de comique. Crauston est élégante dans ses entrechats.

La musique du Parc, sous la direction du professeur J. J. Goulet. Répertoire choisi et concert-promenade tous les soirs. Mercredi et vendredi, soirées de gala.

AU PARC DOMINION

Le Parc Dominion continue d'attirer de grandes foules. La température de la semaine dernière a largement contribué à cet état de choses et l'assistance a été plus forte que jamais. Les visiteurs affluent aux endroits populaires, tels que le chemin de fer russe, les chutes de la côte mystique, le pont des sourires. Si cela continue, la saison actuelle fera époque dans les annales du parc.

L'attraction nouvelle, cette semaine, au Parc Dominion est le Pavillon des Danes, ouvert dimanche. Placé sur le côté sud du restaurant River-view Inn, le pavillon des danes donne sur le fleuve St-Laurent et les danseurs reçoivent la brise du fleuve. Le Pavillon des Danes aura les mêmes règlements que le Jardin des Danes, si populaire à Montréal. Un orchestre de dix musiciens a été engagé et fera entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Le Pavillon sera sous la direction du professeur Sheffer.

Le programme du vaudeville est très intéressant, cette semaine. Les nouveaux artistes ont été fortement applaudis par la nombreuse audience d'hier soir. Les comiques sont très jolis.

Le cirque-hippodrome est toujours populaire chez les visiteurs. La famille Héouin a donné une intéressante représentation d'équitation, l'une des meilleures qui aient été données à Montréal depuis longtemps. Les Héouin sont d'intrépides cavaliers. Nous devons une mention spéciale à Madeleine Daie.

La création est une représentation très intéressante.

Le programme musical exécuté dimanche par la fanfare du parc sous la direction du professeur Vander Meerschen est l'un des meilleurs de la saison et a été vivement applaudi.

L'hygiène infantile

(Suite de la dernière page)

plus souvent et de plus en plus fortes.

Le soleil est le plus puissant tueur de microbes connu. "LA OH entrent l'air pur et le soleil, n'entre pas le médecin", dit un vieux proverbe. Aussi est-il très important de faire prendre l'air aux enfants, de les exposer aux rayons fortifiants du soleil en toute saison. Il n'est pas besoin de promener l'enfant pour lui faire prendre l'air; il est tout aussi avantageux de l'installer sur un balcon à l'abri du vent ou dans une fenêtre largement ouverte en évitant de le placer dans un courant d'air. Les enfants doivent prendre l'air même l'hiver, surtout l'hiver parce que pendant cette saison la ventilation des pièces se fait plus difficilement.

L'enfant doit avoir son lit plus élevé que ce soit un berceau ou un couffin de soie ou un simple cadre d'osier, ou même une boîte, peu importe pourvu que l'enfant soit couché seul, confortablement, proprement et chaudement. A l'abri des poussières et des courants d'air. Sous aucun prétexte une mère ne peut coucher son enfant avec elle.

Les dents des enfants seront l'objet d'une surveillance particulière; il arrive parfois que par négligence ou par un phénomène de mauvaise nutrition les dents des enfants se gâtent rapidement dès les premières années.

Il ne faut pas se hâter de faire extraire les dents des enfants. Mieux vaut de beaucoup d'abord leur enseigner à prendre soin de leurs dents en les brossant après chaque repas avec une brosse à dents et de l'eau fraîche et de les faire tracter par un dentiste si elles menacent de se carier.

Comme conclusion il faut retenir surtout que:

Le nouveau-né doit être nourri au sein de sa mère le plus longtemps possible;

Que si la mère ne peut nourrir son enfant, il faut, en s'adressant aux différents gouteux de lait, s'assurer tout de suite du bon lait et suivre les directions que les médecins donneront;

Que la propreté, l'air, le soleil sont encore les trois médicaments;

Que l'enfant marie toujours trop;

Que la dentition n'est pas une maladie;

Que les sirops calmants sont des poisons;

Que l'alcoolisme des parents prédispose les enfants à toutes les maladies;

M. LE COMM. (SSAIRE HEBERT)

M. le commissaire E. N. Hébert prit ensuite la parole, félicitant le conférencier d'un dévouement qu'il apporte dans la lutte contre la mortalité infantile.

"L'échevin du quartier Emard", dit-il en résumant, mérite nos plus sincères remerciements, pour servir d'une façon aussi pratique ses électeurs. Un homme public à qui l'électorat confie un mandat se doit de mettre au service de ceux qui l'honorent de leur confiance, tout ce qui peut aider à leur avancement moral comme à leur progrès matériel.

"Je suis venu ici ce soir, Messieurs et Mesieurs, pour vous montrer combien les administrateurs de votre ville ont à cœur de prendre part à la lutte contre la mortalité infantile.

"Soit venez-vous cependant d'une chose, c'est que sans l'initiative privée, nous ne pourrions réussir.

"Je citerai à mon appui ce que disait le docteur Joseph Gauvreau dans une conférence donnée au Monument National sous les auspices de la Fédération St-Jean-Baptiste, le 25 janvier 1914:

"Il faut que tout citoyen comprenne qu'il est directement intéressé dans la lutte, à défaut de quoi cette lutte manque d'ensemble et ses résultats sont vains. Cette raison est tirée de la nature même de nos sentiments. Survenne une catastrophe, si elle est éloignée de chez vous, vous sympathisez avec les victimes mais ne faites guère d'instinctivement vous jetez à leur secours. Si ce sont vos vôtres qui sont atteints, il n'est pas de sacrifice que vous ne puissiez faire pour les délivrer."

Deux bienfaiteurs de l'enfant.

Le respectueux docteur Séverin Lacha-

pelle dont vous avez tous entendu parler et que la plupart d'entre vous avez com' au sans doute, déclaré que de toutes les méthodes de puériculture pour l'aire, la plus pratique est celle qui se fait par l'intermédiaire de la Goutte de Lait; par les médecins de service et par les gardes-malades com' tentes, répétant dans leurs visites à domicile, les instructions déjà données.

"C'est la Goutte de Lait, l'occasion, Messieurs et Mesieurs, pour rendre hommage à l'une de nos bonnes mères de mille en même temps, qu'une de nos meilleures femmes de lettres, Madame Huguenin, mieux connue sous le pseudonyme littéraire de Madeleine qui fut la première à songer à la fondation des Gouttes de Lait à Montréal et qui, avec le concours de "La Patrie" fit une admirable campagne dans ce sens en 1902.

"Aujourd'hui les Gouttes de Lait sont organisées sur une base solide. Elles ont un comité central et des organisations locales.

"Cette admirable association à laquelle nos médecins et nos curés consacrent une louable énergie, recoit de la ville une subvention suffisante pour attendre son but qui est de faire l'éducation des mères et des familles sur les questions de puériculture, au moyen de conférences publiques.

"Mais il faut que tout citoyen coopère dans la mesure de ses forces à cette œuvre nationale qui est de veiller à la survie de notre race.

"J'ai tenu à me renseigner personnellement sur les Gouttes de Lait dans toutes les paroisses de Montréal et c'est pourquoi j'adressais dernièrement à tous les curés et pasteurs de Montréal une lettre à ce sujet. Le curé, comme le faisant si judicieusement remarquer un conférencier, est tout désigné comme chef de file pour suggérer, entreprendre et diriger la fondation d'une Goutte de Lait."

"Votre digne curé en est un exemple frappant et je ne saurais mieux vous démontrer tout l'intérêt qu'il entretient à l'égard de cette œuvre distincte en vous donnant lecture de la lettre qu'il m'adressait en réponse à ma circulaire. Je ne pouvais guère choisir une meilleure péroration:

Lettre du curé Jolicoeur.

Monsieur Napoléon Hébert, Commissaire, Montréal.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de répondre à votre aimable lettre touchant la mortalité infantile, car je ne crois pas qu'il y ait un seul Canadien, à plus forte raison un prêtre, qui puisse se désintéresser d'un tel problème.

Voici mes réponses aux questions posées:

1. Nous avons la Goutte de Lait depuis un an seulement, établie par le Dr Dubois — aujourd'hui échevin — et moi.

2. Pour le moment, elle répond à nos besoins et nous comptons bien l'améliorer avec vos concours.

3. Quant aux résultats, nous n'avons pas de point de comparaison. Je crois cependant que la mort de la mortalité parmi ceux qui ont été traités a été de 6 à 14 p.c. — six et un quart pour cent.

4. Tous les médecins sont bien disposés et sont d'accord que la chose est très utile et même nécessaire.

5. Nous n'avons pas eu de conférence, mais nous avons fait distribuer une certaine de petits volumes intitulés "En attendant bébé".

6. Nous avons gardé pendant cinq mois l'annonce de votre "Goutte de Lait" dans notre Bulletin Paroissial. 7. Enfin, nous sommes, le Dr Dubois et moi, à préparer une conférence qui sera donnée aux dames dans quelques jours par un de vos médecins attirés.

Voilà, M. le Commissaire, ce que nous avons fait et ce que nous nous proposons de faire pour l'avenir. Nous aimerions avoir en mains de ces brochures pour les distribuer à notre conférence, qui aura lieu dans quelques jours. En tout cas, vous pouvez compter sur nous en tout ce qui regarde la propreté et le bonheur — même matériel — de notre peuple.

Respectueusement vôtre en N. S. J. M. JOLICOEUR, Curé

Le soleil est le plus puissant tueur de microbes connu. "LA OH entrent l'air pur et le soleil, n'entre pas le médecin", dit un vieux proverbe. Aussi est-il très important de faire prendre l'air aux enfants, de les exposer aux rayons fortifiants du soleil en toute saison. Il n'est pas besoin de promener l'enfant pour lui faire prendre l'air; il est tout aussi avantageux de l'installer sur un balcon à l'abri du vent ou dans une fenêtre largement ouverte en évitant de le placer dans un courant d'air. Les enfants doivent prendre l'air même l'hiver, surtout l'hiver parce que pendant cette saison la ventilation des pièces se fait plus difficilement.

L'enfant doit avoir son lit plus élevé que ce soit un berceau ou un couffin de soie ou un simple cadre d'osier, ou même une boîte, peu importe pourvu que l'enfant soit couché seul, confortablement, proprement et chaudement. A l'abri des poussières et des courants d'air. Sous aucun prétexte une mère ne peut coucher son enfant avec elle.

Les dents des enfants seront l'objet d'une surveillance particulière; il arrive parfois que par négligence ou par un phénomène de mauvaise nutrition les dents des enfants se gâtent rapidement dès les premières années.

Il ne faut pas se hâter de faire extraire les dents des enfants. Mieux vaut de beaucoup d'abord leur enseigner à prendre soin de leurs dents en les brossant après chaque repas avec une brosse à dents et de l'eau fraîche et de les faire tracter par un dentiste si elles menacent de se carier.

Comme conclusion il faut retenir surtout que:

Le nouveau-né doit être nourri au sein de sa mère le plus longtemps possible;

Que si la mère ne peut nourrir son enfant, il faut, en s'adressant aux différents gouteux de lait, s'assurer tout de suite du bon lait et suivre les directions que les médecins donneront;

Que la propreté, l'air, le soleil sont encore les trois médicaments;

Que l'enfant marie toujours trop;

Que la dentition n'est pas une maladie;

Que les sirops calmants sont des poisons;

Que l'alcoolisme des parents prédispose les enfants à toutes les maladies;

M. LE COMM. (SSAIRE HEBERT)

M. le commissaire E. N. Hébert prit ensuite la parole, félicitant le conférencier d'un dévouement qu'il apporte dans la lutte contre la mortalité infantile.

"L'échevin du quartier Emard", dit-il en résumant, mérite nos plus sincères remerciements, pour servir d'une façon aussi pratique ses électeurs.

Un homme public à qui l'électorat confie un mandat se doit de mettre au service de ceux qui l'honorent de leur confiance, tout ce qui peut aider à leur avancement moral comme à leur progrès matériel.

"Je suis venu ici ce soir, Messieurs et Mesieurs, pour vous montrer combien les administrateurs de votre ville ont à cœur de prendre part à la lutte contre la mortalité infantile.

"Soit venez-vous cependant d'une chose, c'est que sans l'initiative privée, nous ne pourrions réussir.

"Je citerai à mon appui ce que disait le docteur Joseph Gauvreau dans une conférence donnée au Monument National sous les auspices de la Fédération St-Jean-Baptiste, le 25 janvier 1914:

"Il faut que tout citoyen comprenne qu'il est directement intéressé dans la lutte, à défaut de quoi cette lutte manque d'ensemble et ses résultats sont vains. Cette raison est tirée de la nature même de nos sentiments. Survenne une catastrophe, si elle

Le Canada

Montréal, mardi, 16 juin 1914.

Dans la région de l'Abbitibi

L'OEUVRE DE COLONISATION DU GOUVERNEMENT DE SIR LOMER GOUIN

Sir Lomer Gouin, accompagné de l'hon. M. Mercier, ministre de la Colonisation et des honorables Messieurs Allard, Taschereau et Décarie, partent aujourd'hui même pour un voyage dans la région de l'Abbitibi, où ils vont constater le progrès de l'œuvre colonisatrice entreprise sous leurs auspices et qui est en train de créer, au nord-ouest de la province, un comté tout neuf où les colons de la province de Québec vont pouvoir essayer et où ils trouveront des terres aussi fertiles que les meilleures que puissent leur offrir les provinces de l'Ouest.

Cette belle région, abondamment pourvue de cours d'eau, couverte de bois exploitable, et dont le sous-sol renferme des richesses encore inexploitées, n'est accessible à l'exploitation agricole, forestière et minière, que depuis la construction du chemin de fer transcontinental, qui la met aujourd'hui en communication directe avec Québec, et bientôt la reliera aussi par un de ses embranchements à Montréal.

Et le gouvernement de sir Lomer Gouin s'est empressé, aussitôt la voie ouverte par le chemin de fer de sir Wilfrid Laurier, d'y diriger les colons, de les y aider à s'établir par l'ouverture de chemins et par tous les moyens qui sont à sa disposition.

Comme dans toutes les régions de colonisation de la province, le gouvernement de sir Lomer Gouin y est en contact constant avec les colons par un agent résidant, par de fréquentes visites du ministre de la colonisation — on se rappelle les nombreux voyages de l'hon. M. Devlin, dans cette région.

Tandis que l'opposition discutait des théories sur la colonisation, l'œuvre de sir Lomer Gouin grandissait et progressait, pour le plus grand bien de la province.

Les commis de malle et le ministre des postes

A PROPOS DU BILL DU GOUVERNEMENT ET DU SENAT

L'hon. M. L. P. Pelletier fait annoncer par la presse conservatrice que si les commis de malle ne reçoivent pas leur augmentation promise, cela est dû à l'hostilité de la majorité libérale au Sénat.

Et comme d'habitude, le ministre des Postes ne dit pas toute la vérité. Rétablissons les faits :

Au cours de la session, l'hon. M. Pelletier a présenté un bill amendant la loi des postes. Entre autres amendements, il y avait une clause augmentant le salaire des commis de malle.

Il y en avait une autre modifiant radicalement le mode de fixer le tarif postal des journaux.

Personne ne s'est objecté à l'augmentation du salaire des commis de malle. Au contraire, les deux partis ont appuyé avec plaisir cet amendement.

Il y eut toutefois dissidence quant au tarif postal des journaux. Depuis trente ans, ce tarif est fixé par le Parlement — tout comme le tarif des douanes.

Or, M. Pelletier voulait s'arroger le droit de fixer à son gré ce tarif, sans s'occuper du Parlement.

La presse des deux partis s'alarma avec raison de cet acte arbitraire. Une délegation de journalistes s'adressa aux sénateurs et réclama vigoureusement contre l'audacieuse tentative du ministre.

Et le sénat fixa un tarif maximum, qui ne viendrait en vigueur que lorsqu'il aurait été sanctionné par le Parlement.

C'était une invite au pétulant ministre de respecter la tradition. M. Pelletier voulut s'entêter et refusa de donner son concours au vœu du Sénat. Il espérait que les sénateurs et les journalistes lâcheraient prise.

Il fut déçu et dans sa déception, lâcha le bill. C'était se venger des journalistes aux dépens des commis de malle. M. Pelletier aurait pu retrancher de ce bill la clause concernant le tarif postal, puisque l'amendement du Sénat ne lui agréait pas. Il ne l'a pas voulu; il a préféré sacrifier du coup les 1,400 commis de malle. M. Pelletier aura beau dénoncer le Sénat, c'est lui qui est responsable de l'échec du bill. Et lui seul a empêché, par son entêtement stupide, les pauvres commis de malle de recevoir l'augmentation de salaire qu'unaniment la Chambre des Communes et le Sénat avaient consenti à leur voter.

La colère est toujours mauvaise conseillère. Le ministre des Postes s'en apercevra à ses dépens.

La situation de l'Europe

DES PERSPECTIVES DE CRIS FINANCIERE, DE GUERRE, DE REVOLUTION, ASSOM BRISSENT L'HORIZON

Nous donnions, hier, une idée de la situation critique de la politique et des finances de la France.

D'autres pays européens sont encore plus près d'une catastrophe que la France, c'est l'Italie, avec une révolution sur les bras; c'est la Grèce qui se voit acculée à une déclaration de guerre à la Turquie.

La révolution en Italie, qui est le développement d'une grave généralité dont les pouvoirs publics n'ont pu venir à bout, a proclamé la république dans certaines villes de la côte de l'Adriatique. C'est un grave symptôme dont la concision et le vague des dépêches, évidemment censurées par le gouvernement italien, ne nous permettent pas d'apprécier l'importance.

Il semblerait pourtant que le gouvernement ait pris le dessus; mais on ne peut être sûr de rien. Et si la révolution est ajournée, cette fois, il est tout probable que le mouvement révolutionnaire n'en sera pas complètement arrêté. Il y a en Italie, dans les villes surtout, un météore inquiétant. Et la répugnance des catholiques de prendre part à la politique aide beaucoup aux révolutionnaires.

Le Sud-Est de l'Europe, qui n'est pas encore remis de ses dernières convulsions, va probablement voir naître la guerre entre la Grèce et la Turquie.

Mais cette fois, la Turquie pourrait bien avoir pour alliée son plus redoutable adversaire de la dernière guerre des Balkans; la Bulgarie.

Depuis assez longtemps la Turquie cherche une revanche. Elle persécute les Grecs nombreux établis sur le territoire qui lui reste et les expulse en confiscant leurs biens. La Grèce ne peut rester longtemps calme sous cette provocation. Elle en a donné avis ces jours-ci par un discours belliqueux de son premier ministre, M. Venizelos. Elle s'arme, surtout pour la guerre maritime; car, si elle peut craindre une infirmité sur terre, elle peut aussi espérer en une

supériorité marquée sur mer. Elle a acheté, dit-on, deux cuirassés des Etats-Unis, encore en bon état de service mais que nos voisins considèrent comme dépassés par les armements modernes. Elle a aussi acheté des croiseurs; et comme elle a d'excellents marins, elle pourra, dès le début d'une guerre prochaine, porter de rudes coups à la Turquie sur mer, surtout si elle attaque avant que la Turquie ait pu prendre livraison des deux dreadnoughts qu'elle fait construire en Angleterre.

On dit que, furieuse d'avoir été dépossédée par la Serbie et la Grèce des fruits de ses victoires, la Bulgarie a conclu une alliance offensive et défensive avec la Turquie contre ses anciens alliés. Elle sera donc probablement du côté de la Turquie dans la prochaine guerre, qui semble inévitable.

La Serbie laissera-t-elle ses voisins se battre sans s'en mêler, ou viendra-t-elle au secours de la Grèce? C'est la seconde hypothèse qui serait la plus probable.

Nous verrions donc encore une fois ce coin de l'Europe à feu et à sang. Les grandes puissances seront-elles, cette fois, aussi sages qu'il y a deux ans? Encore une question dont la réponse est inconnue.

La question de l'Albanie, en pleine révolte contre le prince imposé par les puissances, devient maintenant secondaire.

Et pendant que les événements se déroulent vers une solution que nul ne peut prévoir, les finances européennes, déjà fort troublées, retomberont dans l'inquiétude; dans l'état cataleptique d'où elles ont tant de peine à sortir.

Vraiment l'horizon de l'Europe est sombre. Et nous qui comptons sur les capitaux européens pour nous tirer de notre crise, n'avons-nous pas à prévoir que, si cette guerre éclate, nous ne pourrions rien recevoir de ce côté?

Les terres de la province Un excès de scepticisme

Le confrère sceptique qui n'ose nier et doute cependant de nos explications au sujet de la prochaine mise aux enchères de concessions forestières écrit ce qui suit :

"Quelqu'un qui connaît bien la région où vont se faire les prochaines concessions forestières de l'Abbitibi et de l'Ottawa inférieur nous dit qu'un grand nombre de lots sont déjà pris dans ces cantons.

"Si ce monsieur ne fait pas erreur, ce fait expliquerait peut-être mieux que l'explication ministérielle les projets du gouvernement."

Ainsi, voilà quelqu'un qui se pose en autorité en fait de colonisation, et qui avoue ignorer ce qui se passe depuis deux ou trois ans dans la région de l'Abbitibi.

Tous les journaux de la province ont publié les rapports de M. l'abbé Yvanhoe Caron et de M. Authier, l'agent du gouvernement provincial, signalant l'établissement de nombreux colons tout le long de la voie du Transcontinental, la création de villages, la vente de lots de village, etc., enfin tout le mouvement qui comporte la rapide et intense colonisation d'une région fertile, devenue tout à coup accessible aux colons, par la voie du Transcontinental jusqu'à Cochrane et de Cochrane à l'Est par le Transcontinental.

Lui qui prétend critiquer la politique de colonisation du gouvernement Gouin ignore donc tout cela? Il ignorerait également que, le mois dernier, un train spécial parti de Québec y conduisait un groupe de 200 et quelques colons.

Il a fallu que quelqu'un "qui connaît bien la région du Nord" lui dise cela. Et, naturellement, il lui reste encore quelque doute sur la réalité des événements.

C'est vraiment du scepticisme à haute dose.

Les nouvelles routes

Depuis quelques semaines déjà, le boulevard Édouard VII est littéralement envahi par les automobilistes, qui apportent dans toute cette région une activité nouvelle; tandis que les cultivateurs apprécient souverainement l'avantage d'avoir à leur disposition une route commode, où les trajets sont rapides et où la voiture roule sans trébucher.

Les bonnes routes sont vraiment destinées à créer en notre province une vitalité et une prospérité intenses; il faut qu'on en comprenne partout l'importance et que pas une municipalité ne néglige de se prévaloir des offres du gouvernement Gouin.

Au Sénat

Pour une session de plus, le Sénat a prouvé sa grande utilité en rejetant plusieurs bills, et notamment l'odieuse mesure de la "Farmers' Bank," tandis que son travail en d'autres points a été précieux à la Chambre basse.

Et ce qui est le plus à noter, dans les votes donnés par le Sénat, c'est que ceux-ci ont été en dehors de tout souci de parti politique, conservateurs comme libéraux votant pour ou contre les mesures du gouvernement selon leur sentiment personnel.

La vraie réforme du Sénat, les sénateurs l'ont à cette session-ci effectuée d'eux-mêmes.

Ce qui reste

Maintenant que la session fédérale est terminée tandis qu'il y a encore beaucoup d'habitation dans notre cercle municipal, l'attention du public va se tourner de ce côté.

Et puisque nos autorités n'ont pas encore interdit à la presse de donner des comptes rendus, suivant le naïf et incroyables défilé de quelques-uns de nos échevins, nos affaires municipales vont passer au premier rang de nos considérations.

Son bilan

Les extravagances sans nom du colonel Sam Hughes, son voyage en Europe avec un état-major encombrant, l'achat du terrain de Bel-Air, les quinze millions qu'il lui faut pour la milice, son fanatisme enfin dans l'affaire du 65ème en ont fait un ministre indésirable en tous points.

Et il est inconcevable que M. Borden l'ait si longtemps toléré à la table de ses ministres.

La crise

Le gouvernement Borden n'arrive plus à convaincre même ses propres organes.

Dans la question du C. N. R., dans le bill de la Farmers' Bank, dans l'affaire du 65ème, — pour n'en nommer que trois, — plusieurs journaux conservateurs ont dû céder devant l'opinion publique et condamner le gouvernement.

FANTAISIE POUR LES JOURS D'ETE

L'abolition du faux col

... Je ne sais plus à quel propos — ni vous non plus, lecteurs! — je vous ai déjà entretenus incidemment, voilà quelque temps, de la croisade ardente et transatlantique suscitée par quelques jeunes "dandies" américains contre le port du faux col — que le port de Vera-Cruz a remplacé depuis dans leurs préoccupations. Je ne vous dissimulais pas, s'il m'en souvient bien que cette originale tentative ne me semblait avoir aucune chance de succès dans notre pays, où tout ce qui touche aux mœurs et aux modes, sinon à la morale, est soumis aux lois de la tradition...

J'avais compté sans les Héros, l'inévitable Héros que le hasard — cette forme laïque de la Providence — n'a jamais manqué de fournir à notre patrie chaque fois que "ça tourne mal" et que l'heure devient grave. N'est-il pas tout naturel, d'ailleurs, que le chef de l'école présentiste se fourre le doigt dans l'oeil quand il lui arrive de parler de l'avenir?

Donc, contre mes prévisions et contre toute vraisemblance, un homme s'est rencontré... un jeune homme, dont le nom seul est synonyme d'audace et d'entreprise extraordinaire : M. Maurice Verne. Dans une circulaire qui a fait le tour du monde en quatre-vingt heures, ce jeune homme a francisé et actualisé la question du faux col. Et s'inspirant contre le principe suranné; de ceux et d'encolures on ne discute pas! il a fait entendre une éloquente protestation contre ce terrible et quotidien supplice du carcan empesé, à quoi se soumettent bénévolement tous les citoyens et le prolétariat conscient et organisé n'a pas encore franchi des conventions mondaines. Entre les conventions et la Convention, il n'y a que l'épaisseur d'un article de lingerie — qui en fera écrire beaucoup d'autres!

A tout esprit dégagé des ténèbres de l'obscurantisme, le faux col apparaît comme un vestige desuet des régimes, diversement opprimés et odieux, qui ont gouverné la France jusqu'à la fin du mois dernier.

D'après M. Maurice Verne, le faux col remonte et c'est en effet l'un de ses pires inconvénients jusqu'au "sinistre" abot du dix-septième siècle... Il semble que l'on pourrait lui assigner une origine encore plus reculée, mais nous n'avons pas le temps de le voir-on pas déjà à triompher sous les Valois cette redoutable colliette tuyaute, "la Fraise", que les mignons étaient allés cueillir en Espagne?

Depuis cette époque inqualifiable, le pauvre sexe masculin a subi une douloureuse contrainte: l'importation de la cravate est encore venue compliquer les choses. Nous en avons pour tous les coups! Et l'Europe entière semble condamnée à une perpétuelle guillotine sèche.

La Barbare encoche tient nos cous dans sa calotte, et tout homme énergique se dit: Terme est pareil.

La loi de Lynch sévit sur le nouveau monde; la loi du Lingé sur l'ancien! Seuls, quelques hommes de génie ont osé braver les préjugés. Liszt, par exemple, et quelques écrivains romantiques: Byron, Chateaubriand, Lamartine, nous ont laissé leurs portraits sans faux col. Encore s'est-il trouvé des ganaches qui leur ont reproché de s'être laissés croquer la pomme d'Adam!

Représenter Balzac avec un faux col, dit fort justement M. Maurice Verne, semblerait une véritable hérésie.

Et ce surnois de Willy ajoute en sourdine: — Rodin lui-même ne s'hésiterait pas à une pareille extrémité! — Il ne s'agit pas ici, poursuit M. Maurice Verne, d'une question d'élegance ou de snobisme — mais bien de confort et d'un peu de raison. Tous les "laryngologistes" sont contre le faux col qui congestionne les tissus et rend sensibles aux variations de la température. Les artistes ne doivent-ils pas être contre cette dernière superstition du costume?

Et les présentistes, donc! Notre école, dont la plupart des membres ont tant de fois affirmé leur préférences pour le demi bien tiré "sans faux col", notre école, qui préconise la culotte courte et le costume rationnel, s'entendra tout entière sous la bannière de la chemiserie libérale. (déjà Paul Reboux, retour des Indes occidentales, et son complice Charles Müller préparent un nouveau recueil: "A la Bannière de...")

M. Maurice Verne propose à ses adeptes d'adopter et d'adapter la chemise ouverte des étudiants d'Oxford et de Cambridge. Il faut qu'une chemise soit ouverte... Des solutions s'offrent de toutes parts. Acceptons-les toutes, pourvu que ce soient des solutions de continuité et libérons nos larynx! Soyons antiprotocoles! Le jeune réformateur ne se dissimule pas, du reste, toutes les difficultés à un dogme!

— A celui-là, se demande-t-il, qui sortirait sans faux col, mais vêtu avec décence, arriverait-il les aventures du premier porteur de parapluie? —

Leur "parapluie" ne fut pas, que je sache, dévot par une baleine! Et Jonas n'a qu'un temps... Le titre que puisse risquer le premier qui osera sortir sans faux col, c'est que les agents lui mettent la main au collet. Mais nous ne nous laisseront plus monter le cou!

(du "Journal") CURNONSKY.

La Parisienne

Une conférence de Mde Marcelle Tinayre

Mme Marcelle Tinayre a parlé à la salle des conférences de la Vie Féminine de la Parisienne, selon la légende et la réalité...

Lorsque chacun eut pris sa place dans la salle coquette, Mme Marcelle Tinayre apparut. Mince, élégante, un peu intimidée, elle s'assit derrière la table où l'on avait dressé un verre, de l'eau fraîche et du sucre. Elle considéra l'assistance un moment, comme pour affirmer son courage. Puis elle commença.

Mme Marcelle Tinayre parle d'une voix douce; elle "chante" un peu. Sa conférence était une plaidoirie. Mme Marcelle Tinayre entendait que la Parisienne n'est pas l'être frivole et sans cervelle que la légende a créé. Déjà, il y a quelques années, dans une oeuvre qui fut présentée sur une de nos scènes subventionnées et qui n'obtint pas tout le succès qu'elle eût mérité, M. Brieux, avec son ardeur généreuse, avait entrepris de réhabiliter la femme française. Mais si bonne que soit la cause, ce sont là des procès difficiles à gagner. Mme Marcelle Tinayre, dans le portrait qu'elle trace de la Parisienne, se garda d'une indulgence aveugle. La Parisienne ne lui apparaît pas comme un être parfait. Elle reconnaît ses défauts. Elle fait la part du bien et du mal, et sa sincérité donne à son plaidoyer plus de force convaincante.

Pour les étrangers le Français est un homme très intelligent, très spirituel, mais pas sérieux du tout. Il trompe sa femme, thésaurise et dit du mal du gouvernement. L'opinion qu'il a de la Parisienne est plus défavorable encore. Elle n'est pas moins injuste.

La Parisienne a souvent les apparences contre elle. Dans un salon, "elle a parfois l'air d'une pouce". Dans la réalité, elle est, à l'ordinaire, "une femme strictement honnête, une mère de famille excellente". Seulement elle ne s'en vante pas, on dirait même qu'elle prend soin de le cacher. L'étranger passe à côté d'elle sans s'en apercevoir.

Elle est pratique. Elle fait de l'épargne et se donne l'illusion du luxe avec des revenus modestes. Elle sait rendre coquet et gracieux l'appartement le plus simple. Beaucoup font leurs robes elles-mêmes ou leurs chapeaux, savent à l'occasion tourner un peu l'oeil sur le meilleur marché, les jours où l'on soldé. Son ingéniosité produit des merveilles. Elle n'abdique jamais sa coquetterie. Mme Roland, lorsqu'on vint la chercher pour la conduire à l'échafaud, repassait le jupon qu'elle allait mettre.

La Parisienne affecte de n'aimer pas les enfants. Et lorsqu'elle en a, rien n'est trop beau pour eux. L'art des mères françaises est admirable. Ce n'est point vanité seulement. Elle sait faire les voir auprès de leur enfant malade pour avoir toute la mesure de leur dévouement.

Mais la Parisienne tient à honneur de paraître frivole. Elle dissimule ses qualités essentielles sous un vernis de légèreté. Il faut être Français et l'avoir beaucoup fréquentée pour l'apprécier autant qu'elle le mérite...

IL EN EST DES CÔRS COMME DES NOEUDS

Avec le temps ils deviennent de plus en plus durs, et, incidemment, plus douloureux. Pourquoi souffrir quand vous pouvez être guéri par 25c de DODD'S KIDNEY PILLS? Extracateur de CÔRS de Putnam? Employez depuis 50 ans et garanti guérir. Employez l'Extracateur Putnam. 25c chez tous les vendeurs. 61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

61-1-714

LE SERVICE NAVAL DE M. BORDEN

CE QU'EN A DIT L'HON. M. LEMIEUX

HON. M. LEMIEUX: Mais n'avons-nous pas le droit d'attendre quelques explications de la part du premier ministre du Canada (M. Borden)? Le ministre des Postes (M. Pelletier) ou le ministre du Revenu de l'Intérieur (M. Nantel) ne croient-ils pas qu'ils devraient nous donner quelques explications? Pourquoi ces messieurs ne veulent pas expliquer leur conduite, je me vois forcé d'exposer clairement devant le public les faits de la cause.

Tous, nous nous souvenons de la résolution que le Parlement adopta l'année dernière, en 1909, lorsque le très honorable premier ministre du temps et moi-même nous étions réunis à ce sujet de la création d'une marine nationale. Nous savons tous également que l'année suivante, une loi fut adoptée sous le titre de: "Loi du service naval du Canada." On sait les attaques qui furent dirigées contre cette loi du moment qu'elle fut insérée dans nos statuts.

Dans la province d'Ontario, les chauvins l'attaquèrent avec fureur, sous prétexte qu'elle allait permettre la mise en vigueur d'une politique séparatiste. De fait, voici en quoi consistait tout l'arsenal politique des extrémistes du parti tory dans l'Ontario.

D'abord Laurier devait porter la responsabilité du décret "No Temere"; puis dans 15 à 18 comtés, on affirmait que Fielding était cause de la ruine des déposants de la Farmers Bank; dans d'autres circonscriptions électorales encore, on prétendait que le but que poursuivait Laurier, c'était d'annexer le Canada aux Etats-Unis; enfin, dans les cantons éloignés où chuchotaient à l'oreille des électeurs que Laurier était tout simplement l'agent du pape. D'un autre côté, le ministre des Postes, le ministre du Revenu de l'Intérieur, le président du comité (M. Blondin) et un certain nombre d'autres politiciens, avaient lancé dans la province de Québec le cri: Que Laurier avait vendu le Canada et les Canadiens-français à John Bull, en insérant dans nos statuts cette loi néfaste qui s'appelait: la loi du service naval du Canada. Mon honorable ami le ministre des Postes et le ministre du Revenu de l'Intérieur affirmèrent partout où ils adressèrent la parole sur les estrades politiques, que les pauvres enfants canadiens-français allaient être forcés de servir à bord des navires de guerre de John Bull, et de laisser leurs vies pour la défense d'un drapeau qui ne leur était de rien. De fait, l'un de ces messieurs alla même jusqu'à dire: Qu'il avait fait nous servir de drapaux de balle, afin de faire de la liberté politique. D'après eux, le libéralisme politique des gens à bord des navires de guerre anglais ne serait pas volontaire; mais ils seraient soumis à la conscription tel que les choses se passent en Allemagne, en France et un peu partout sur le continent européen. Au cours de l'élection partielle qui eut lieu dans Drummond-et-Arthabaska, nos amis de la droite, qui brandissaient le tricolore dans la province de Québec, allèrent même jusqu'à envoyer des émissaires, revêtus d'uniformes à boutons jaunes dans les rangs des paroisses éloignées, — on était allé à faire le recensement, — et ces prétendus officiers demandaient aux épouses et aux mères de famille combien elles avaient d'enfants, car, selon eux, cet infame Laurier voulait éliminer de leurs enfants, et en vertu des dispositions de la loi navale, les enrôler dans la marine impériale. Nous savons tous que c'est le résultat de ces appels échevelés dans la province de Québec, en 1911, les orateurs libéraux pouvaient à peine se faire entendre, dans les réunions publiques du moment qu'ils essayaient d'expliquer les dispositions de la loi du service naval de 1910.

Immédiatement après l'élection, déclarant nos adversaires, le très honorable premier ministre allait rappeler cette loi diabolique, oui, monsieur l'Orateur, il devait rappeler cette loi dès le premier jour de la première session du présent Parlement.

Dès l'ouverture de la première session, l'honorable député d'Ymaska, (M. Mondou) posa la question suivante au Gouvernement:

1. Est-ce l'intention du Gouvernement de rappeler l'acte du Service naval?
2. La proposition du rappel de cette loi sera-t-elle suivie immédiatement de la proposition d'un autre acte énonçant la proposition nouvelle du Gouvernement en la matière?
3. Est cette nouvelle politique sera-t-elle soumise à l'approbation du peuple avant d'être mise en vigueur?

Voici les réponses à ces questions:

M. Hazen: A chacune de ces trois questions, il est répondu oui. Après qu'il aura mûrement étudié l'affaire, le cabinet fera connaître à la Chambre et au pays sa politique navale.

Cette politique nécessitera évidemment une loi impliquant l'abrogation de la loi en vigueur sur le service naval. Celle-ci, en attendant, restera en vigueur en tant que le requiert le service de protection des pêcheries et d'autres objets. Avant que soit mis en vigueur un programme permanent, il sera donné au pays une occasion de se prononcer sur son opportunité.

Monsieur l'Orateur, est-ce que l'on va prétendre que nos jeunes gens, qui vont servir en qualité de volontaires non seulement dans la marine canadienne, mais aussi dans la marine impériale, vont faire tout simplement pour la protection de nos pêcheries?

Monsieur le Président, vous le savez tout aussi bien que moi, et le ministre des Postes et le ministre du Revenu de l'Intérieur, le savent également, qu'aux termes de l'arrêté du conseil, qui a été subrepticement adopté dans les derniers jours de la présente session, nos jeunes gens seront obligés de faire du service dans la marine impériale, ni plus ni moins. Nous savons tous, et ils le savent bien eux aussi, que le "Niobé" et le "Rainbow" — la marine de fer-blanc — serviront de navires-écoles pour l'entraînement des jeunes Canadiens; ils rempliront donc toutes les conditions qui sont incluses dans cette abominable loi de 1910, à l'exception toutefois que, aux termes de cette loi, en cas d'urgence, nos jeunes gens ne pouvaient servir en dehors des eaux canadiennes qu'avec la sanction du Parlement du Canada. "C'est là une politique essentiellement canadienne et véritablement patriotique. En vertu de l'arrêté du conseil que je viens de mentionner, monsieur l'Orateur, nos jeunes marins pourront être versés automatiquement dans les cadres de la marine impériale, sans que l'on soit obligé de consulter le Gouvernement canadien. Il est désirable que ces faits soient portés à la connaissance de l'électorat canadien, et qu'ils soient publiés partout au cours des quelques mois qui vont s'écouler à partir de la prorogation des Chambres jusqu'à l'ouverture de la prochaine session du Parlement.

Monsieur l'Orateur, on a affirmé que cette loi n'est que le Canada n'était pas en état de fournir des équipages à nos navires, que les marins qui servaient à bord du "Rainbow" et du "Niobé" n'étaient pas des Canadiens, mais des Anglais pour la plupart. Lorsque le ministre des Postes prononça son grand discours impérialiste, en cette Chambre, dans le mois de décembre 1912, il affirmait que nous ne pourrions pas recruter de marins dans la marine britannique. Le premier ministre, de son côté, avait déclaré auparavant qu'il était inutile pour le Canada de songer à posséder une marine avant un demi-siècle. Mon honorable ami, le ministre des Postes, en déclarant que nous ne pourrions nous procurer des marins en nombre suffisant pour équiper nos navires, j'ai ici sous le bras le texte de ses paroles. (Faisant allusion aux libéraux, il a dit (Débats, p. 1099):

"Savent-ils qu'ils ne pourront trouver au Canada d'hommes qui consentent à former les équipages du "Niobé" et du "Rainbow"? Ignorent-ils que nous devons nous adresser à la Grande-Bretagne pour recruter les services des hommes dont nous avons besoin pour recruter ces navires de guerre? Connaissent-ils le chiffre des gages..."

Evidemment, il jugeait la question à sa propre mesure.

...qu'on paie à bord de ces navires et quels sont ceux qu'on acquitte dans le cas des navires de guerre britanniques? Est-ce bon à savoir à cette heure, où d'aussi grands hommes lancent un aussi vaste projet. Je vais le leur apprendre.

Au Canada, le matelot de 3e classe touche 50 cents par jour; il en a 28 en Angleterre.

J'aimerais beaucoup à connaître les salaires que recevront nos jeunes gens du "Niobé" et du "Rainbow" lorsqu'ils seront obligés de faire du service à bord des navires de la marine impériale? Un peu plus tard, lorsque mon honorable ami de Benuec (M. Béland) l'interrompit, le ministre des Postes lui posa la question suivante:

M. Pelletier: Où trouveriez-vous vos marins?

M. Béland: Au Canada.

M. Pelletier: Je dois dire à mon honorable ami de Benuec (M. Béland), que le ministre de la Marine et des Pêcheries...

Il a certainement fait erreur ici: l'usage de quelques jours, que sans le relèvement des traitements ou sans la conscription, il serait incapable de recruter au Canada assez de marins pour le service de tribord. Nos adversaires se déclarent "contraires à la conscription, mais leur théorie manque de cohésion et leur programme ne tient pas debout.

J'ai par devers moi un document qui pourrait peut-être leur rendre service. On m'a transmis un petit projet de loi qui n'a guère vu le jour et où le relèvement est qu'il suit.

Et, alors, il cita un projet de loi

UN BEAU TEINT EST UNE JOIE POUR TOUJOURS
DR. T. FELIX GOURAUD'S Oriental Cream ou Renovateur Magique.

Guérit le hâle, boutons, taches de rousseur, éruptions, etc. et maintient la peau et le teint dans un état parfait. Il est le seul remède qui agit sur le sang et le système nerveux.

Mme Jean Gignac, 89 rue St-Jacques, Québec, écrit que ses deux bébés Jérome et Jeanne, en vie, lui doivent au Sirop d'Anis Gaudin.

M. J. A. Gaudin, pharmacien, 250 rue St-Catharines, Montréal.



EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTILLE
J. A. E. GAUDIN, Pharmacien-Chimiste
250 rue St-Catharines, Montréal

qui était suppose avoir été présenté par M. Prétoutaine, dans le temps où il était le titulaire du ministère de la Marine et des Pêcheries. L'honorable député de Brandon (M. Aikins) a également pris part au débat soulevé sur la question navale, en cette circonstance. Au moment où il en était à parler de conscription, je lui posai la question suivante:

M. Lemieux: Pourquoi existerait-elle au Canada?

M. Aikins: Je vous le dirai. La population canadienne s'occupe du développement du pays. Notre population est jeune. Elle reçoit des salaires élevés et elle exige que des Canadiens forment l'équipage des trois dreadnoughts qui pendant quelque temps seront remis à la flotte anglaise, il faudrait, tripler les gages que reçoivent les matelots à bord des dreadnoughts en Angleterre.

M. Lemieux: Le Canada est-il en mesure de payer, mais la population du Royaume-Uni peut-elle doubler les gages des simples matelots afin d'obtenir des équipages pour ses vaisseaux. Mettez en présence les vaisseaux anglais et les vaisseaux canadiens. A bord d'un dreadnought les Canadiens recevraient deux ou trois fois autant que les Anglais à bord d'un autre dreadnought. Qu'arriverait-il?

M. Aikins: Qu'il y ait une objection? C'est là une question de conflit d'intérêt, c'est là une question de ceux du Canada au sujet des gages? Est-ce une objection que l'existence d'un mécontentement, mécontentement créé par l'inégalité de traitement, parmi les équipages de la flotte anglaise qui doivent combattre pour la défense de l'empire.

Donc, s'il faut en croire le ministre des Postes, nous ne pourrions pas recruter nos jeunes gens dans la marine canadienne, soit que les trois dreadnoughts que nous voulons acheter à la mère-patrie, parce que nos salaires sont trop élevés, et d'un autre côté l'honorable représentant de Brandon a dit qu'en donnant à nos marins canadiens des salaires canadiens nous établissons une inégalité de traitement, et cela amènerait des ennus entre les deux nationalités. Quelle comédie, monsieur l'Orateur! Est-ce que mon très honorable ami n'est pas réellement humilié de la conduite qu'il a été obligé de suivre en raison de cette alliance impie? J'en suis sûr, ses meilleurs instincts se révoltent contre la politique qu'il a adoptée. En 1909, il se déclare de tout cœur et, avec l'appui de sa brillante intelligence, en faveur d'une marine canadienne. En 1910, il rétrograde, afin d'acquiescer quelques votes dans la province de Québec. En 1911, il dénonce la politique libérale dans les provinces de langue anglaise, mais il observe un silence prudent dans la province de Québec. L'année dernière il présente sa politique de contribution au budget, et il déclare que si n'existait pas une bulle de savon, cette politique a fait du Canada la risée de la Grande-Bretagne et des autres dominions d'outre-mer. Durant tout le temps, alors qu'il se rendait ridicule en tenant compagnie au ministre des Postes, au ministre du Revenu de l'Intérieur et au secrétaire d'Etat des nations-sœurs, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec une énergie et un patriotisme qui ont aidé à inspirer ce gouvernement, à définir une défense navale qui fait l'honneur et qui fait aussi l'honneur de la race britannique dans l'univers entier.

Je le répète, monsieur l'Orateur, mon très honorable ami ne se sent pas humilié de la situation en laquelle il se trouve actuellement? Qui se souvient aujourd'hui à l'urgence? Qui se souvient de ce que nous avons promis à nos bruyants et étourdis électeurs aujourd'hui à cette urgence? C'est là une politique d'épouvantail. Mon honorable ami voulait par là dédommager les capitalistes jingoes de Toronto, de Winnipeg et de Montréal qui avaient soutenu de leurs fonds le parti tory en 1911, contre les cultivateurs et contre les contribuables du Canada. Oui, son objectif était d'acquiescer avec sa soldatesque impérialiste, subrepticement, il soumet au Parlement un décret du conseil dont le pays a réussi à avoir connaissance, grâce à la vigilance de mon très honorable ami le leader de l'opposition. Il ne croit plus à l'urgence. Il n'est plus question des \$35,000,000; l'humanité ne veut plus de notre or, le vrai est évanoui, nous ne sommes plus. Le premier ministre veut enlever nos jeunes gens au ministre des Postes de la ville de Montréal, à Québec, à Gaspé et les envoyer servir dans la marine royale.

Quel contraste entre cette politique si vague, si mystérieuse et si hypocrite de mon très honorable ami et la politique si simple et si naturelle de mon très honorable ami le leader de l'opposition. Mon très honorable ami le leader de l'opposition n'a pas eu peur de faire face à la campagne des jingoes; il n'a pas eu peur d'affronter les préjugés de la province de Québec, si troublée qu'elle fut par les appels de race de mon honorable ami le ministre des Postes (M. Pelletier) et de mon honorable ami le ministre du Revenu de l'Intérieur (M. Nantel). Il a dit au pays: Nous sommes le dominion le plus ancien de l'empire britannique, nous sommes en mesure de maintenir notre marine absolument comme nous pouvons maintenir notre milice; nous avons assez confiance dans le patriotisme et dans l'impérialisme bien compris des deux races pour croire que si jamais l'urgence se présentait, si l'Angleterre passait par une épreuve, le Canada ferait comme il l'a fait lors de la guerre de l'Afrique du Sud. Le Canada s'efforcera toujours de maintenir les drapeaux britannique et les intérêts britanniques, et en même temps maintenir la liberté que nous devons à la mère-patrie. Je le répète, mon honorable ami le premier ministre ne se sent pas humilié de l'attitude qu'il a prise? Comment peut-il se présenter de nouveau à Toronto et dire: Oh Toronto, ta voix a été entendue; il est vrai, je n'ai pas pu obtenir \$35,000,000 du Parlement, mais en ob-

doyant la politique navale de Laurier, je suis maintenant en mesure d'engager les jeunes Canadiens à servir apparemment dans la marine canadienne, mais seulement apparemment, parce qu'ils devront faire plus tard partie de la marine royale. M. le président mon très honorable ami est profondément humilié de la malheureuse posture en laquelle il se trouve, car en réalité, ses instincts vont milleurs que ses actes. Je le sais, mon très honorable ami est un véritable canadien. Quand en 1902 il prononça un discours dans la province d'Ontario sur les progrès constants de la nationalité canadienne, il parla en bon Canadien et en véritable sujet britannique. Il n'avait pas peur du mot "autonomie" et il prononça alors qu'il était un véritable disciple de sir John A. Macdonald et de sir Georges-Etienne Cartier. Il parla comme un homme, comme un bon Canadien, et dans sa préoration il cita même les paroles de feu l'honorable Edward Blake, autrefois leader du parti libéral en cette Chambre:

"Durant plusieurs années... a dit M. Blake.

...je me suis toujours reporté aux conférences, aux délégations, aux correspondances, aux négociations, aux méthodes quasi-diplomatiques, surlées toujours à l'action des parlementaires ici et ailleurs, comme le seul moyen de réaliser l'union quasi-fédérale entre l'empire et les nations-sœurs comme le Canada et l'Australie. Il y a vingt-cinq ans je rêvais d'une fédération impériale parlementaire; mais depuis déjà plusieurs années, j'en suis venu à la conclusion que nous devions passer le tournant qui pouvait nous mener à ce but final si même c'était là un chemin praticable. Il est maintenant trop tard pour revenir en arrière, car voilà trop longtemps qu'ici et ailleurs nous avons adopté une ligne d'action complète, séparée. N'oubliez jamais d'hui que la bonne volonté sur laquelle il vous faut dépendre est à la liberté locale, et que cette liberté ne survivrait pas aux restrictions qu'on tenterait d'imposer.

C'était là la politique sage et bien entendue de mon très honorable ami: l'autonomie pour les plus anciens des dominions d'outre-mer, le respect pour les principes incorporés dans cette autonomie, la coopération avec la mère-patrie, avec la leçon aujourd'hui que la bonne volonté sur laquelle il vous faut dépendre est à la liberté locale, et que cette liberté ne survivrait pas aux restrictions qu'on tenterait d'imposer.

C'était là la politique sage et bien entendue de mon très honorable ami: l'autonomie pour les plus anciens des dominions d'outre-mer, le respect pour les principes incorporés dans cette autonomie, la coopération avec la mère-patrie, avec la leçon aujourd'hui que la bonne volonté sur laquelle il vous faut dépendre est à la liberté locale, et que cette liberté ne survivrait pas aux restrictions qu'on tenterait d'imposer.

Quand on lira l'histoire du Canada, une des pages les plus brillantes de cette histoire sera le chapitre où cette politique navale sera racontée à nos descendants. On dira alors que mon très honorable ami le leader de l'opposition avait obtenu pour le Canada l'indépendance commerciale qu'il avait obtenu des hommes d'Etat britanniques, pour le Canada, un rang égal à celui de la métropole, et surtout qu'il avait obtenu de la mère-patrie, à la conférence de 1911, l'admission qu'à l'avenir le Canada aurait une marine en propre, battant pavillon canadien, une marine défendant une zone lui appartenant en propre sur l'Atlantique et sur le Pacifique, une marine sauvegardant tout d'abord nos propres routes de commerce et les continents. A cette conférence il fut convenu, avec la sanction des représentants du peuple qu'advenant que la mère-patrie serait en danger, la marine canadienne pourrait l'aider à maintenir sa maîtrise des mers. Monsieur l'Orateur, quand ce chapitre sera écrit, on aura écrit là l'une des pages les plus brillantes de l'empire britannique. M. Asquith a dit en diverses occasions, que le Nestor de cette conférence avait été le très honorable représentant qui dirigea maintenant l'opposition. La politique qui a inspiré les deux partis en Australie et dans la Nouvelle-Zélande, et la politique que l'on appelle aujourd'hui être la meilleure pour les dominions, est sa politique navale. En vérité, le très honorable leader du gouvernement doit se sentir humilié, quand il se rend compte de l'alliance sordide qu'il a contractée avec des hommes qui le méprisaient et le dénonçaient durant les élections, et quand il voit maintenant dans la pénible position d'être forcé d'en venir à la politique navale. Laurier afin de faire mystérieusement et subrepticement ce qu'il n'a pas osé faire ouvertement. Ce qu'il fait par ce décret du conseil, c'est de préparer les vols au recrutement des jeunes Canadiens, non pas pour servir au Canada, car nous n'avons pas ici d'ennemis, non pas pour servir dans des zones assignées par la conférence impériale de 1911, mais pour pouvoir passer en France quelques Canadiens dans la marine impériale afin d'anéantir les jingoes furieux de Toronto.

Elle se blesse en montant dans les trains.

Mme J. R. Lauzon, de St-Jovite, en voulant monter à bord d'un train, à la gare Viger, est tombée en bas de wagon et s'est infligé plusieurs blessures assez sérieuses. Elle a été transportée à l'Hôtel Notre-Dame, où elle devra garder le lit pendant quelques jours.

Sore Feet
CHAFED PLACES
BLISTERED

Pieds sensibles, Endroits échauffés, Ampoules, etc.

Avez-vous les pieds surchauffés, sensibles ou irrités? Dans ce cas, essayez Zam-Buk. Dès qu'il est appliqué Zam-Buk rafraîchit, guérit la démangeaison de la peau et les tissus malades.

Ses riches essences végétales pénètrent la peau; ses propriétés antiseptiques préviennent toute infection ou inflammation de coupures ou plaies, et ses vertus curatives forment des tissus nouveaux et sains.

Dans les cas de piqûres, coup de soleil, courbures, courbures, etc. il est tout aussi efficace.

Les mères le trouvent d'une valeur inestimable pour les plaies du bébé. Chez les pharmaciens et vendeurs, c'est la boîte.

ZAM-BUG
GIVES QUICK RELIEF

La corruption dans les élections du Manitoba

ELLE SE PRATIQUE DE LA FACON LA PLUS REVOLTANTE — LES CONSERVATEURS ONT A LEUR ACTIF 1500 NATURALISATIONS FRAUDEUSES, A WINNIPEG SEULEMENT.

Winnipeg, 15. — Dans un assemblée publique, ces jours derniers, M. Thomas H. Johnson, M.P.P., a déclaré que grâce à la connivence de M. M. J. Johnstone, inspecteur en chef des licences, il avait été délivré 1,500 faux certificats de naturalisation par la cour du comté.

La déclaration a créé une profonde sensation à Winnipeg.

Ce genre de fraude est très fréquent au Manitoba et on en voit des exemples à toutes les élections mais jamais comme cette année.

La facilité avec laquelle on peut obtenir des certificats de naturalisation inspirés aux conservateurs de la échelle, ce fut en 1908, alors que politiques.

On prend des certificats de naturalisation pour des personnes fictives, on donne le nom, ou bien encore au nom de personnes existantes mais sans qu'elles le sachent.

Les organisateurs bleus s'emparent alors de ces certificats. Lors de la révision de la liste ils ont à leur service un certain nombre de voyous étrangers. A chacun d'eux ils donnent un certificat de naturalisation et l'envoient s'enregistrer à un bureau de révision des listes. Quand il a accompli sa tâche et s'est fait inscrire sur la liste, il revient au comité et reçoit un autre certificat et, sous un nouveau nom va se faire inscrire dans un autre bureau de révision des listes et ainsi tant qu'il y a des bureaux de révision.

Il est pratiquement impossible de faire révoquer ces noms de la liste car la loi électorale est très incomplète et on ne peut pas prouver qu'il n'est pas un homme qui n'existe pas n'est pas qualifié pour voter.

Le jour des élections le comité conservateur a la liste de ces faux noms. Il a aussi sous la main une armée de "télégraphes" pour voter au nom de ces individus inconnus. Ils sont ordinairement six par bande et possèdent un capitaine. Ils vont voter en plu-

sieurs endroits et comme ils connaissent des gens qui n'ont jamais existé, il n'y a guère de danger qu'ils soient pris.

Le nombre de fois que ce genre de corruption fut pratiqué sur une haute échelle, ce fut en 1908, alors que les 2,000 voix de majorité de M. Cameron étaient uniquement dues aux "télégraphes".

Cette année on voulait battre tous les records.

Le personnel du comité des "télégraphes" est connu. Il comprend deux hôteliers, deux propriétaires de clubs privés et deux ou trois agents d'élections qui sont intéressés dans les hôtels.

M. Johnson, le candidat libéral a déclaré que le chef de la conspiration était Michael J. Johnstone, inspecteur en chef des licences pour la province du Manitoba.

Le comité des naturalisations frauduleuses est divisé en sections qui s'occupent individuellement des diverses nationalités.

Cette année la liste contient le nom de 308 noms qui n'existent pas. Elle a été préparée dans le bureau de l'inspecteur des licences.

On a visité le Pyramid Club, donné comme lieu de résidence de nombreux noirs naturalisés. Le gérant de ce club qui occupe cette position depuis plusieurs années a déclaré ne les point connaître.

Dependant ce club est donné comme lieu de résidence de trente-trois personnes.

On a aussi donné comme lieu de résidence le numéro 31 Maple Street. Or, l'endroit qui devrait correspondre à ce numéro est un lot vacant.

Dans diverses maisons données comme résidences des citoyens nouvellement naturalisés, les propriétaires ont déclaré ne pas connaître ces personnes.

C'est donc 308 noms qui figurent sur les listes qui sont absolument frauduleux et si le candidat des tory remporte une élection on saura à quoi s'en tenir.

SENTENCES AUX ASSISES

L'HONORABLE JUGE GERVAIS CONDAMNE JOSEPH COUSINEAU A 25 ANS DE PENITENCIER — AUTRES SENTENCES ET REMARQUES DU JUGE.

C'était jour des sentences, hier matin, en cour du Banc du Roi, présidée par l'hon. juge Gervais.

Jos. Cousineau, convaincu d'avoir blessé d'un coup de revolver le constable Ratelle, au mois d'avril dernier, a été condamné à vingt-cinq années de pénitencier. On se rappelle qu'en avril dernier Cousineau avait défoncé le magasin de merceries Dion rue Notre-Dame ouest. Ratelle, en faisant sa ronde, aperçut la porte du magasin ouverte. Le constable pénétra à l'intérieur de l'établissement, le magasin était en arrière, il vit un homme qui avait la courbe de l'arme à la main, il se précipita et tira; pour toute réponse, ce dernier déchargea son revolver sur l'officier, qui fut atteint à l'épaule par une des balles.

Deux heures plus tard, la police arrêta Cousineau qui avait détalé après avoir blessé Ratelle. On trouva dans sa chambre, où on l'avait surpris, des marchandises volées chez M. Dion.

En cour, ce matin, avant de recevoir sa sentence, Cousineau a déclaré qu'il était la victime d'un erreur judiciaire.

Le prévenu a de très mauvais antécédents, et le juge, en le condamnant au pénitencier pour vingt-cinq ans, lui a fait remarquer que loin d'être une erreur judiciaire, son arrestation et le verdict rendu contre lui étaient la juste rétribution de plusieurs années vécues dans le crime.

Mary Meekin, qui avait plaidé coupable d'avoir causé la mort d'Alice Gauthier, en pratiquant sur celle-ci une opération criminelle, a été condamnée six mois de prison.

J'aurais pu vous condamner au pénitencier pour le reste de vos jours, lui a dit M. le juge Gervais. "Je ne le ferai pas, parce que vous n'êtes pas la plus coupable. Vous avez été l'outil inconscient de certains professionnels et de certains médecins de Montréal, vous avez été leur victime, j'ai pitié de vous. Je ne vous condamne qu'à six mois de prison, mais si jamais la justice met la main sur les médecins criminels qui vous ont fourni l'occasion de faire votre triste métier, eux, s'ils viennent jamais devant moi, iront au pénitencier pour la vie."

Les autres sentences furent les suivantes: Oscar Bérubé, tentative de vol, six mois de prison; A. Aron et Jos. Lepage, faux, Caron, un mois de prison; Lepage, six mois; Percy Hess, pour avoir tiré avec l'intention de blesser gravement, d'aujourd'hui au 1er septembre; M. François, vol de faits graves, avec intention de meurtre, un an de prison, un cautionnement personnel de \$500 et deux autres cautions de \$500 chacune pour garder la paix, où à défaut de fournir ce cautionnement, une autre année en prison; Leonardo Ricci, vol de faits graves, sentence suspendue, mais l'accusé devra fournir un cautionnement de \$1,500 qu'il gardera la paix pendant deux ans. A défaut de ce faire, il devra passer un an en prison; John McGarr, vol de faits, de la date de la sentence jusqu'au 1er juillet, puis alors un cautionnement de \$1,500 ou six mois de prison; An-

EXAMENS DE MUSIQUE

Liste des élèves du Couvent d'Outremont qui ont subi leurs examens avec succès.

Aux derniers examens de l'Académie de Musique, tenus en cette ville, la semaine dernière, trente-cinq élèves des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, d'Outremont, ont subi ces examens avec succès. Le nombre total des élèves de Montréal, qui se présentaient était de 47.

Voici les noms des élèves d'Outremont.

Licenciées: Mlle Cécile Ouellette, avec grande distinction; Florence Pauzé, avec distinction.

Lauréates: Mlles Annette Vallée, Alice Gagnier, avec grande distinction; Anna Carrière, M. A. Vinet, Adrienne Milot, Alice Vallières, Aurora Rochon, avec distinction.

Cours supérieur: Mlles Viola Pauzé, avec grande distinction; Germaine Géliveau, Alice Vallières, Kathleen Géliveau, Blanche Vallières, Eileen Géliveau, Alice Géliveau, Marg. Gratton, avec distinction; May Hogg, Mary Walsh, Alice Gendreau, Marg. Dozier, Germaine Tangany, Robertine Coursoil, Blanche Emard, Miriam McCarthy.

Cours intermédiaire: Mlles Raymondine Mercier, avec distinction; Angéline Allaire, Jeanne Bachand, Edna Graham, Emilie Deguire, Marg. Blair.

Cours primaire: Mlles Léa Graham avec distinction; Hélène Côté, Simone Portelance.

Violon, (Cours intermédiaire): Mlle Antoinette Laliberté, avec distinction.

La distribution des prix aura lieu le vendredi 19 juin à 2 h. p.m.

Longue liste chez le recorder.

Un rôle chargé de 143 causes envoyaient le recorder Semple hier matin. Comme les accusés étaient par la plupart des disciples de Bacchus leur compte a été vite tiré.

Une cause d'intérêt plus spécial a été celle de Frank Tierney accusé d'ivresse et d'assaut. Il est appert que c'est un bûcher de femmes et il a été vertement sermoné par le recorder qui lui a déclaré qu'il méritait le fouet et le pénitencier. Tierney a reçu comme sentence une amende de \$40 ou 2 mois de prison pour assaut et \$20 encore ou deux autres mois de prison pour ivresse.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR, qui sera envoyé gratis. M. F. J. Gagnier, 400, rue St-Jacques, Montréal.

JOSEPH FORTIER
FABRICANT PAPIER
210 NOTRE-DAME OUEST

Assortiment complet de Livres de Couverture, Journaux, Albums, et Calendars, les plus beaux de toute sorte. Rue-Vieux de LaSalle, St-François de Comptes, St-Jacques, Desjardins, etc.

RELIURE ET REGLAGE

BOURSE DE MONTREAL

La plupart des valeurs enregistrées des pertes, hier, sur le marché de Montréal

LE SCOTIA ETAIT FORT A 49 1-2

Le Canada Steamship préférentiel a été l'une des valeurs actives de la liste

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

Comme il arrive souvent au début de la semaine, les cours des différentes valeurs de la liste locale ont subi une réaction hier matin, réaction qui s'est chiffrée à des pertes plus ou moins fortes suivant les compartiments.

C'est ainsi que, tandis que les actions ordinaires de la Canadian Steamship se maintiennent à peu près à leur niveau de la séance précédente, les actions privilégiées de la même compagnie enregistrèrent au cours de la matinée une perte de deux points avec une marque de 67 1-2. Le Ciment de son côté, baissait d'un quart de point au cours de la séance, et l'Iron faisait une perte d'une fraction de point. Les actions de la Toronto étaient faibles aussi à 127 et celles du Textile passaient de 69 3-4 à 68 1-2.

Les actions de la Nova Scotia Steel, au contraire, malgré les rumeurs concernant le nouvel appel de fonds de cette compagnie, duquel dépendra le paiement ou l'annulation du dividende de juillet, ont fait un gain appréciable sur leurs cours de la semaine dernière; samedi, en effet, elles cotaient 45 1-8 et hier matin, elles ont atteint 46 pour monter en peu de temps à 47 1-2, puis redescendre un peu pour finalement terminer la séance à 46 1-2. Le Power 6-tait ferme à 224 et le Shawinigan montait un peu en cotant 131, au lieu de 130 1-2 qu'il était samedi à la clôture. Le Laurentide, un peu faible à l'ouverture a ensuite regagné le terrain perdu et est revenu à son niveau précédent, c'est-à-dire à 177, tandis que les actions de la Crown Reserve passaient de 1 08 à 1 10.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Le marché a été plus faible au cours de l'après-midi, le Scotia et le Steamship préférentiel ont continué de faire des gains.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

ACTIONS

- Can. Pacific—30 à 133 1-2.
- Can. Steamship Lines—108 à 103 3-4, 12 à 10 1-2, 10 à 10 5-8.
- Detroit—25 à 65.
- Power—13 à 224.
- Quebec Ry.—50 à 13 1-2, 50 à 13.
- Shawinigan—50 à 131.
- Toronto Ry.—25 à 127.
- Toronto Ry. Rights—11 à 2 1-4.
- Twin City Rights—24 à 3-8, 65 à 4-4.
- Ames Holden—25 à 9.
- Canada Car—50 à 50.
- Canada Cement—100 à 28 1-2.
- Can. Cottons—100 à 25.
- Dom. Bridge—20 à 110 1-2.
- Dom. Textile—25 à 68, 25 à 68 1-4.
- Laurentide—25 à 176 1-2, 25 à 177.
- Pennans—1 à 51.
- Scotia—45 à 176, 50 à 176 1-2, 130 à 48, 25 à 47 1-2, 260 à 47, 150 à 46 3-4, 55 à 46 1-2.
- Steel Corp.—100 à 21 3-4, 25 à 21 5-8.
- Tucketts—10 à 29 1-4.

ACTIONS PREFEREES

- Can. Cement—15 à 90.
- Can. Cottons—5 à 75, 1 à 76.
- Can. Steamship Lines—51 à 69, 120 à 68 1-2, 5 à 68, 120 à 67 1-8.
- Dom. Iron—50 à 65.
- Dom. Textile—12 à 102 1-2.
- Illinois—15 à 92.
- Mont. Cottons Ltd.—30 à 97 1-4, 2 à 98.
- Ogilvies—5 à 113.

DEBENTURE STOCKS

- Mont. Tram. Deb.—85,500 à 78.

OBLIGATIONS

- Dom. Cotton.—\$1,000 à 100 1-2.
- Price Bros.—\$10 à 80 1-2; \$200 à 80 1-2.

BANQUES

- Commerce—2 à 202.
- Hochelaga—2 à 150, 1 à 150, 10 à 150, 5 à 150.
- Montréal—2 à 235, 13 à 233.
- Royal—3 à 221.

MINES

- Crown Reserve—700 à 1 10.
- Hollinger—625 à 18 00.

VENTES DE L'APRES-MIDI

ACTIONS

- C. P. R.—125 à 194.
- Power—15 à 223 3-4.
- Quebec Railway—20 à 13, 20 à 13.
- Cement—100 à 29, 25 à 28 3-4, 300 à 28 1-4.
- Canadian Car—25 à 49 1-2.
- Canadian Converter—20 à 35.
- Iron—10 à 21 3-4, 100 à 21 1-2.
- Bell Tel.—13 à 146, 14 à 146.

COTES ET RENSEIGNEMENTS DES STOCKS DE NEW-YORK

Appelez Main 4265

H. TESSIER & CO.

18 rue HOSPITAL

Steel of Canada—10 à 13.
 Steamship—50 à 10, 50 à 10 1-2, 4 à 10 1-4, 25 à 10 1-2, 1 à 10 1-2.
 Scotia—25 à 47, 10 à 47 1-2, 25 à 47 3-4, 265 à 48, 10 à 48, 75 à 48, 20 à 49, 25 à 48 1-4, 25 à 49 1-2, 25 à 48 3-8, 25 à 48 1-4, 25 à 49 1-2, 100 à 49, 25 à 49 1-4, 50 à 49 1-2, 100 à 49 1-2, 100 à 49, 25 à 49 1-4, 50 à 49 1-2, 100 à 49, 25 à 49 1-4, 25 à 49 1-2, 100 à 49, 25 à 49 1-4, 25 à 49 3-8, 40 à 49 3-4, 25 à 49.

Ames—25 à 9, 5 à 9.
 Laurentide—25 à 176 1-2.
 Toronto Ry.—25 à 127 3-4.
 Dom. Canniers—15 à 31 1-2, 10 à 31, 50 à 31.
 Cement—75 à 28 1-2.
 Braillan—20 à 77 3-4, 5 à 77 1-2.

ACTIONS PREFEREES

- Steamships—100 à 68, 25 à 68 1-4, 15 à 68 1-4, 100 à 68, 10 à 68, 50 à 67 3-4.
- Cement—1 à 89 1-2.

OBLIGATIONS

- Bell Tel.—\$10,000 à 99 1-2.
- Cement—\$500 à 96.
- Mont. Tram.—\$6,000 à 99 1-4.

BANQUES

- Commerce—1 à 202 1-4.
- Hochelaga—1 à 150.

MINES

- Hollinger—150 à 18 30, 50 à 18 45.

HORS-LISTE

Montréal, Lundi, 15 Juin, 1914.

Vendeurs. Acheteurs

- Ashbestos Corp of Canada, Oblig. 55
- Can. Felt Com. 15
- Can. Light & Power Co. 65 50
- Cedars Rapids Mfg. & Power Co. 64 1-4 63 1-2
- Cedars Rapids Mfg. & Power Oblig. 85
- Mex. Mahogany and Rubber Corp. 23
- Mont. Tram. Power Co. 40 39 1-2
- National Brick Com. 40
- Western Can. Power. 30
- Wayagamack Pulp and Paper Com. 32 31
- Wayagamack Pulp and Paper Oblig. 76 75

TRANSACTIONS

- Cedar Rapids Power—2 à 64.
- Way. Com.—25 à 31.
- Cedars Rapids Power Oblig.—\$4,000 à 35 1-4.

NOTES FINANCIERES

Toronto, 15. — Le compte rendu du mois de mai de la Dome Mines, Limited, accuse un traitement d'un million de 16,180 tonnes, ce qui constitue la plus forte proportion dans les annales de la production. Cependant, la valeur de la production d'or n'a été que de \$62,109, équivalant à une valeur moyenne de 38,84 centimes par tonne de minerai traité.

Ce niveau est le plus bas atteint jusqu'ici, et il indique que, d'après les données du dernier rapport annuel sur le coût de l'exploitation, la compagnie opère actuellement à perte. Le coût total d'une tonne de minerai traité pendant l'année finissant en mars a été de \$4,19.

Les banques américaines participeront à l'émission de l'emprunt brésilien de \$20,000,000. Elles négocieront présentement à Londres et leur groupement est composé des maisons suivantes: J. P. Morgan & Co., Kuhn, Loeb & Co., First National Bank, National City Bank. D'autre part, on sait qu'un consortium de banquiers anglais, français et allemands s'est chargé de l'émission de l'emprunt en Europe. L'obligation portera 5 1-2 p.c. et sera remboursable au pair à 24 ans par amortissements.

On ne croit pas que la participation américaine soit très importante.

Ottawa, 15. — Le ministre de l'agriculture vient de communiquer au service de statistiques l'état de situation de nos cultures et la superficie des terres ensemencées à la date du 1er juin. Dans les provinces maritimes, les semences ont été retardées par le mauvais temps et le froid.

Dans les provinces de Québec et d'Ontario, les cultures sont à la normale, malgré que la sécheresse ait pendant un temps constitué une menace assez sérieuse. Le blé vient bien et les pâturages sont assez beaux. Dans l'ouest le blé vient très bien, la terre cependant a besoin d'eau en Alberta et au Manitoba.

La superficie cultivée est en augmentation de 188,500 sur l'an dernier.

M. R. E. Harris, président du Nova Scotia Steel, a cru devoir revenir à New-York. Il finit à Montréal samedi, mais il a refusé obstinément de faire une quelconque déclaration relative au dividende de sa compagnie. Il s'est enfoncé dans un mutisme complet sur les causes auxquelles on peut attribuer l'effondrement du cours de l'action.

On lit dans le monde de la Bourse que si la compagnie peut rentrer dans les fonds qu'elle a déboursés pour le coupon du Eastern Car, le prochain dividende sera réparti. Mais justement on se demande si elle pourra revoir la couleur de son argent.

L'état comparatif hebdomadaire de la situation des banques de New-York, publié samedi en clôture se lit comme suit:

Prêts, augm. \$21,616,000

Espèces, dim. 8,591,000

Or, augm. 901,000

Dépôts, augm. 10,560,000

Circulation, dim. 181,000

Exc. de res. légal, dim. 9,318,700

Paris, 15. — La Bourse a été ferme. La rente a fléchi et ne s'est inscrite qu'à 85 francs 40 centimes à terme.

Les chemins de fer industriels, ayant décliné la compétence de la Inter State Commerce Commission, celle-ci vient de soumettre la chose à la Cour Suprême de Washington qui vraisemblablement rendra sa décision d'ici quelques jours. C'est un nouveau retard apporté à la solution de la question des taux de fret des chemins de fer américains. Il y a toute fois lieu d'espérer que cette fois le délai ne s'éternisera pas.

Ottawa, 15. — Le ministre du Commerce vient de rendre public les chiffres statistiques du gouvernement nous démontrant l'importance de l'industrie de la pêche dans la Colombie Britannique. Cent mille hommes et garçons y sont employés, et la valeur de la production annuelle des sardines s'élève à près de \$35,000,000. Le montant du capital placé sur les bateaux et autres équipements excède \$20,000,000.

PROPOS DE COURTIER

L'inertie la plus complète a régner sur le marché de Toronto, hier

LE BRAZILIAN COTAIT 77 1-2

Toronto, Ont., 15 juin. — Le marché local a été tranquille aujourd'hui; il avait toute l'apparence d'un jour de fête légale, tant étaient rares ceux qui s'intéressaient au marché. Le public s'est totalement absenté de toute transaction. Seulement 362 actions, à part les valeurs minières ont été échangées au cours de la journée. Le Brazilian a fermé à 77 1-2. Le Pacific Canadian était liquidé à 193 1-2. Le Cannara était en hausse de deux points à 30. Le Canada Steamship préférentiel a perdu un point net, tandis que le General Electric était en hausse de 3-8. Le Nova Scotia Steel était en hausse à 48 1-2.

Toronto, Lundi, 15 Juin, 1914.

Ouvert. Fermé.

Brazilian 77 5-8 77 1-8

Can. Bread Com. 30 1-2

Can. Bread Fd. 90 1-2

Can. Gen. Elec. 100 1-4

Can. Sait Rights 6 7-8

City Dairy S.S. Ffd. 28 7-8 28

Consumers Gas. 150

Crow's Nest 50

Detroit United 65

Dom. Canners 31

Dom. Telegraph 100

Mackay Com. 80 1-8 81 1-4

Porto Rico Ry. 60

Steel of Can. Pref. 89 1-2

Tuckett 594

Toronto Railway 18 1-2

Twin City Rights 3 1-4 3 1-4

MINES

- Copiasgas 7 30
- Crown Reserve 1 10
- La Rose 1 40
- Nipissing Mines 6 20
- Hollinger 18 00 18 35

BANQUES

- Commerce 202 1-2 202
- Hamilton 202 1-2
- Imperial 215 3-4
- Metropolitan 200 1-2
- Nova Scotia 261
- Ottawa 217 1-2
- Royal 221
- Standard 218 1-4

PRETS, GARANTIES, ETC.

- Canada Landed 163
- Can. Permanent 184 1-2
- Colonial Invest 80
- Hamilton Prov. 140
- Landed Banking 146
- Lon. & Canadian 135 3-4

OBLIGATIONS

- Elec. Development 91
- Steel Co. of Canada. 92

BOURSE DE TORONTO

L'inertie la plus complète a régner sur le marché de Toronto, hier

LE BRAZILIAN COTAIT 77 1-2

Toronto, Ont., 15 juin. — Le marché local a été tranquille aujourd'hui; il avait toute l'apparence d'un jour de fête légale, tant étaient rares ceux qui s'intéressaient au marché. Le public s'est totalement absenté de toute transaction. Seulement 362 actions, à part les valeurs minières ont été échangées au cours de la journée. Le Brazilian a fermé à 77 1-2. Le Pacific Canadian était liquidé à 193 1-2. Le Cannara était en hausse de deux points à 30. Le Canada Steamship préférentiel a perdu un point net, tandis que le General Electric était en hausse de 3-8. Le Nova Scotia Steel était en hausse à 48 1-2.

Toronto, Lundi, 15 Juin, 1914.

Ouvert. Fermé.

Brazilian 77 5-8 77 1-8

Can. Bread Com. 30 1-2

Can. Bread Fd. 90 1-2

Can. Gen. Elec. 100 1-4

Can. Sait Rights 6 7-8

City Dairy S.S. Ffd. 28 7-8 28

Consumers Gas. 150

Crow's Nest 50

Detroit United 65

Dom. Canners 31

Dom. Telegraph 100

Mackay Com. 80 1-8 81 1-4

Porto Rico Ry. 60

Steel of Can. Pref. 89 1-2

Tuckett 594

Toronto Railway 18 1-2

Twin City Rights 3 1-4 3 1-4

MINES

- Copiasgas 7 30
- Crown Reserve 1 10
- La Rose 1 40
- Nipissing Mines 6 20
- Hollinger 18 00 18 35

BANQUES

- Commerce 202 1-2 202
- Hamilton 202 1-2
- Imperial 215 3-4
- Metropolitan 200 1-2
- Nova Scotia 261
- Ottawa 217 1-2
- Royal 221
- Standard 218 1-4

PRETS, GARANTIES, ETC.

- Canada Landed 163
- Can. Permanent 184 1-2
- Colonial Invest 80
- Hamilton Prov. 140
- Landed Banking 146
- Lon. & Canadian 135 3-4

OBLIGATIONS

- Elec. Development 91
- Steel Co. of Canada. 92

BOURSE DE NEW-YORK

Les cours n'ont manifesté aucun vigueur, et la plupart des valeurs étaient en baisse

LES OBLIGATIONS ETAIENT IRREGULIERES

New-York, 15. — La clientèle spéculative n'a pas eu dès l'ouverture dans quel sens s'engager et de ce fait la pénurie des affaires a été très grande. Quelques minutes avant l'ouverture il fut convenu que la décision de la Inter State Commerce ne serait pas rendue aujourd'hui. Pendant la première demi-heure les cours furent immobiles à l'exception de quelques fluctuations sans grande importance. Le Steel, le Erie, le Lehigh Valley et le Southern ont été liquidés. Le mouvement d'exportation de l'or continue; demain on exportera \$5,000,000 à la Banque de France.

Au cours de l'après-midi les valeurs accusaient en général une tendance à la baisse. Le fléchissement était cependant lent et peu marqué. L'incertitude relative au prochain arrêt de la Inter State Commerce, la crise mexicaine et l'exportation de l'or à Paris ont été les grands facteurs du fléchissement des valeurs et de l'immobilisation du marché.

Les cours de l'argent à terme et à vue a monté sensiblement au cours de la journée. Le St-Louis Southwestern Fld., est tombé à 43, alors qu'il se vendait 60 1-4 il y a quelques mois. L'action ordinaire a perdu 2-3 pendant la journée. La faiblesse de ces deux valeurs est attribuée à l'incertitude relative au prochain dividende privilégié.

Les obligations ont été irrégulières.

MM. H. TESSIER & Co., courtiers

12 rue Hospital, nous fournissons les renseignements suivants: —

New-York, Lundi, 15 Juin, 1914.

Ouvert. Fermé.

- Amer. Smelter 64 1-8
- Amal. Copper 71 3-8 71 1-4
- Amer. Beet Sugar 26 3-8 26 3-8
- Amer. Loco. 42
- Aitchison Common 99 1-8
- Amer. Car Fdy. 52
- Amer. Can. 28 5-8 28 3-8
- Amer. Cotton Oil 164 7-8
- Amer. Sugar 13 3-4
- Anacosta 13 3-4
- Baltimore & Ohio 91 3-8 91 1-4
- Brooklyn R. T. 91 1-2 91 3-8
- Canadian Pac. 194 1-4 193 3-4
- Central Leather 36 7-8 36 5-8
- Chesapeake & Ohio 11 3-8 11
- Col. Fuel & Iron 11 3-8 11
- Distillers 29 1-4 29
- Denver Com. 41 1-4 41 3-4
- Erie First 124 5-8 124 1-2
- Great Northern Fld. 15 14 5-8
- Illinois Central 64 63 1-2
- Interoceanic Com. 15 14 5-8
- Do. Pfd. 64 63 1-2
- Intern. Harvest 17 3-4
- Kansas & T. Com. 17 3-4
- Kansas & T. Pref. 164 7-8
- Louisville 136 3-8 137 1-4
- Lehigh Valley 18 1-4 17 3-8
- Mo. Pac. 93 92 1-2
- N. Y. Central 65 3-4 66 1-2
- New Haven 11 3-4 11
- Mex. Petroleum 11 3-4 11
- National Lead 11 3-4 11 1-4
- N. Y. Ont. & West. 11 3-4 11 1-2
- Norfolk & Western 11 3-4 11 1-2
- Norfolk Pac. 11 3-4 11 1-2
- Pacific Mail 11 3-4 11 1-2
- Pennsylvania 11 3-4 11 1-4
- People Gas 11 3-4 11 1-4
- Reading Com. 11 3-4 11 1-2
- Rep. Iron & Steel 23 1-2
- Rock Island 11 3-4 11 1-2
- Rubber 11 3-4 11 1-2
- Southern Pacific 94 7-8 94 3-4
- Southern Railway 24 1-2 24 3-4
- St. Paul 125 124 1-4
- St. Paul. 100 1-8
- Tennessee Copper 156 155 3-4
- Union Pacific 56 3-4 57 1-4
- Utah Coppel 62 1-8 62
- Do. Pfd. 109 7-8 109 3-4
- Virginia Chem. 30 1-2 30
- Wabash Com. 20
- Western Union 20
- Cal. Petroleum 20
- Total des ventes. \$3,900.

The Merchants Bank

Établie en 1864 of Canada Bureau Chef—Montréal

Capital Payé \$7,000,000
 Fonds de Réserve et Bénéfices non Partagés \$7,248,134

221 succursales et agences en Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

Finances et affaires de banque en général
 Attention spéciale à la collection.
 Département d'épargne dans toutes les succursales.

LA REVUE DU COMMERCE

Ventes par le Shérif

No 2409. — LE CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires en la cité et district de Montréal. Demandeur: contre les terres et tènements de JOSEPH LAPOINTE et al. Défendeurs.

Saisie comme appartenant et en la possession de Joseph Lapointe, l'un des dits défendeurs, les immeubles suivants, savoir:

Deux lots de terre avant front sur la rue Beaudoin, dans le quartier Saint-Henri, de la cité de Montréal, connus et désignés au plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, sous les numéros cent deux et cent trois de la subdivision officielle du lot numéro dix-sept cent vingt-deux (1722-102 et 103) avec une maison et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, le tout formant une seule et même exploitation.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le NEUVIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

No 2423. — LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES pour la municipalité de Saint-Joseph de Bordeaux. Demandeurs: contre les terres et tènements de P. G. ST-PIERRE, Défendeur.

Un lot de terre sis et situé dans le quartier Bordeaux, de la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le numéro deux cent cinquante et un de la subdivision officielle du lot numéro trois cent un (301), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet; borné en front par la rue Bois de Boulogne.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le NEUVIEME jour de JUILLET prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

Bureau du Shérif,
 Montréal, 15 Juin, 1914.
 L. J. LEMIEUX,
 Shérif.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, Lundi, 15 Juin, 1914.

FARINES, ETC.

Patentes du printemps:

- Rotin household . . . 2 sacs \$5.60
- Five Roses 2 sacs \$5.60
- Genora 2 sacs \$5.10
- Harvest Queen 2 sacs \$5.10
- Portes à Boulianger 2 sacs \$4.90
- Bakers Special 2 sacs \$4.90
- Montreal S. B. 2 sacs \$4.90
- Keetob 2 sacs \$4.90
- Montreal 2 sacs \$4.90
- Strait 2 sacs \$5.20
- Hurons (à pâtisserie) 2 sacs \$5.20
- Farine de blé d'Inde pour boulangers 2 sacs \$5.00
- Farine de blé d'Inde pour engrais 2 sacs \$3.40

ISSUES DE BLE ET AVOINE ROULÉE

Farine d'avoine:

- Avoine roulée, sac de 50 livres \$2.32
- Avoine roulée, baril \$1.60
- Issues de blé:
- Son Man. au char. tonne \$23.00

Les armes du 65ème

UN DOUTE A ECLAIRCIR—LES VOLONTAIRES AVAIENT-ILS, DIMANCHE, LA CARABINE DE SERVICE ?

La question de l'escorte du Saint-Sacrement par le 65ème en armes, qui paraissait résolue, ne l'est peut-être pas tout à fait, peut-être même pas du tout.

On a bien constaté que nos volontaires ont escorté la procession, avec des armes.

Mais quelques spectateurs ont des doutes et se demandent si les fusils dont étaient armés les volontaires du 65ème étaient bien les carabines réglementaires — d'ordonnance, comme on dirait dans l'armée française — ou bien des fusils déclassés et au rebut que l'on se serait procurés pour l'occasion.

Naturellement, les officiers du 65ème ne se prêtent à aucune indiscretion à ce sujet.

Cependant, il importe que le public sache à quoi s'en tenir, afin qu'il se rende compte si le fanatique colonel Sam Hughes a bien cédé à la pression de ses collègues, ou bien si l'on a eu recours à un subterfuge pour suppléer à une concession qui n'existerait pas.

Et nous posons, carrément, au nom de tous les catholiques, la question à qui de droit :

LE 65ème, A LA PROCESSION, PORTAIT-IL, OUI OU NON, LA CARABINE REGLEMENTAIRE : LA CARABINE DE SERVICE ?

LES FINANCES DE LA VILLE

ON FERA EN SORTE QUE LES TRAVAUX DE LA VOIRIE NE SOIENT PAS DISCONTINUES AU MILIEU DE L'ETE.

A la séance du conseil municipal, hier après-midi, l'échevin L. A. Lapointe a interpellé les commissaires au sujet de certains articles publiés dans la presse et allant à dire que, faute d'argent, les travaux de voirie seraient discontinués au milieu de l'été.

En réponse, le commissaire Coté déclara que les travaux dont on a arrêté l'exécution au commencement de la saison seront achevés vers le milieu de l'été.

M. Hébert soumit ensuite un état des finances de la ville. Il ressort que la balance du montant disponible en vertu du fonds d'emprunt — \$13,946,230.29 — est de \$694,045.30. La somme de \$12,352,184.99 a été distribuée comme suit :

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes items like Elargissement et ouverture de rues, Améliorations aux parcs, Expropriations annuelles, etc.

M. Hébert ajouta ceci en conclusion : "L'argent des expropriations qui n'aura pas servi ainsi que l'argent de tout autre item qui aura été voté, et non employé, seront l'objet d'un retraitement de fonds qui pourra être employé à des travaux permanents. A tout événement, je dois vous déclarer, quoi qu'en disent certains journaux, qu'il n'y aura pas de déficit, car je veille au grain."

L'hygiène infantile

L'OUVERTURE D'UNE CAMPAGNE DE PUERICULTURE POPULAIRE DANS LE QUARTIER — CAUSERIE DU DOCTEUR LEON DUBOIS ET DISCOURS DE M. LE COMMISSAIRE E. N. HEBERT.

Hier soir, dans la salle municipale du quartier Emard, avait lieu la première d'une série de conférences populaires sur l'hygiène infantile.

M. le curé J. M. Jolicoeur, de la paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours, l'un des apôtres du mouvement était présent accompagné d'un groupe très nombreux de ses paroissiens.

La causerie du docteur Léon Dubois, échevin du quartier fut écoutée religieusement et les remarques de M. le Commissaire E. N. Hébert et du curé Jolicoeur à l'issue de la conférence furent soulignées d'applaudissements.

Voici un résumé de l'intéressante causerie du docteur Dubois : "Devant le spectacle désolant de la grande mortalité infantile de notre ville, surtout, pendant les chaleurs de l'été, les autorités municipales poussées par un sentiment humanitaire et patriotique qui les honore, ont résolu de faire une campagne particulièrement active pour enrayer ce fléau qui chaque année ravit à l'affection des mères un si grand nombre d'enfants."

L'ignorance générale dans les choses qui intéressent la santé des enfants est une des principales, sinon la principale cause de la mortalité infantile. Aussi pour détruire le mal en s'attaquant à sa véritable cause, les autorités du département d'hygiène municipale ont organisé des conférences publiques et gratuites, auxquelles les mères et les jeunes filles sont particulièrement invitées.

Les règles de l'hygiène. Il est clairement prouvé que si les règles de l'hygiène étaient mieux connues et mieux observées, cette mortalité terrible des petits enfants serait facilement réduite de 3-4. Ce sont ces règles que nous allons vous exposer brièvement.

Les soins. Les laitages, les soupes épaisses, les bouillies et gruaux, les viandes rôties, les fruits crus, les légumes bouillis, les biscuits secs, les puddings composeront une diète abondante et variée pour la mère qui nourrit.

Le lait sera le breuvage de choix de préférence au thé et au café; les bières légères sont tolérées, mais l'alcool est absolument défendu.

Un enfant bien portant doit gagner de 5 à 6 onces par semaine de façon à doubler son poids de naissance vers le sixième mois.

Si par hasard une mère constate que l'enfant s'engraisse pas d'une manière satisfaisante, il faudra consulter le médecin.

Grâce à la générosité des autorités municipales et aussi grâce à l'organisation générale des "Gouttes de Lait", il est aujourd'hui facile à toutes les mères qui sont dans l'impossibilité d'allaiter leurs enfants de se procurer même gratuitement du lait pur, frais, stérilisé qu'elles pourront sans crainte donner à leur bébé d'après les prescriptions et les ordonnances des médecins des gouttes de lait, qui gratuitement se tiennent chaque jour à la disposition de toutes les personnes qui voudront les consulter pour leurs enfants.

Les troubles digestifs, surtout chez les enfants élevés au biberon, sont très nombreux et sont une des causes les plus importantes de la mortalité infantile. Aussi est-il important de bien se convaincre de la grande utilité et des grands avantages que les gouttes de lait et les consultations de nourrisson qui s'y rattachent, offrent aux mères de famille qui désirent conserver leurs enfants.

But des gouttes de lait. Le but des gouttes de lait n'est pas tant de traiter les enfants que de prévenir les maladies. Aussi, mères de famille, prenez par résolution d'amener au moins tous les 15 jours aux consultations vos bébés, surtout s'ils sont bien portants. Vous y trouverez des médecins dévoués qui vous donneront les conseils nécessaires pour prévenir la maladie, de même que chaque jour vous pourrez vous procurer du lait absolument recommandable avec toutes les indications pour conduire sagement l'alimentation de vos petits enfants.

D'une manière générale il est très difficile de se procurer un lait irréprochable dans les grandes villes; aussi par mesure de précaution ne devrait-on jamais donner aux enfants que du lait stérilisé ou encore du lait qui aurait bouilli 3 ou 4 minutes. Si pour certaines raisons on ne pouvait se procurer du lait aux Gouttes de Lait, il faut s'assurer les services d'un laitier recommandé par le bureau d'hygiène municipale, et stériliser le lait destiné à l'enfant de la façon suivante :

On prend autant de biberons que l'enfant doit faire de repas par 24 heures généralement. Quelques conseils. Le choix du biberon a son importance. Il faut défendre absolument l'emploi des biberons avec ces longs tubes en caoutchouc et en verre, impossibles à nettoyer; le lait qui y demeure fermenté, se décompose, conserve une odeur repoussante qui suffit à rendre l'enfant malade.

La bibliothèque publique

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE QU'ELLE SERA CONSTRUITE AU COIN DES RUES SHERBROOKE ET MONT-CALM.

L'administration municipale fera construire une bibliothèque publique, au coin des rues Sherbrooke et Mont-Calm, en face du parc Lafontaine.

Le conseil municipal en a décidé ainsi, à la première séance depuis deux ans, les échevins se sont trouvés d'accord sur cette question. Leur décision a été unanime.

Le rapport des commissaires a donné lieu, néanmoins, à une petite discussion. L'échevin Mayrand voulait avoir certaines explications sur le site projeté. M. Hébert se chargea de les lui donner.

Voilà dix ans, dit-il, qu'on se chicanait autour de cette question de site. Nous en avons trouvé un qui réunit toutes les conditions requises et qui, de plus, appartient à la ville. En construisant la bibliothèque sur ce lieu, nous ne serons pas obligés de faire une expropriation quelconque de \$700,000 à \$800,000. On nous dit que les fondations laissent à désirer. C'est une question que les architectes devront fluidifier, mais pour moi-même qu'il en coûterait quelques milliers de piastres pour les rendre bonnes, ne vaut-il pas mieux choisir ce site qu'un autre qui coûterait des centaines de mille dollars ?

Ces explications parurent satisfaisantes. Elles obtinrent l'approbation entière de l'échevin Giroux qui ajouta qu'il ne croyait pas, pour avoir fait construire un édifice à deux cents pieds du site en question, que les fondations fussent mauvaises. Les échevins Ménard et Larivière prirent aussi la parole et félicitèrent les commissaires d'avoir enfin trouvé la solution d'une question qui traînait depuis des années.

L'échevin Ward fit une certaine opposition au projet. Il fut d'avis que la bibliothèque ne serait pas fréquentée, si on la construisait sur le site en question. L'échevin Boyd prit la peine de répondre à son collègue anglais. "Ce ne sera pas une bibliothèque centrale, expliqua-t-il, mais seulement une des bibliothèques de la ville."

Qu'il soit résolu : "De demander au Conseil l'autorisation de prendre sur le budget de \$500,000 déjà voté, une somme de \$250,000 pour construire une de ces bibliothèques sur le terrain plus haut désigné; "Et que le Bureau des Commissaires soit autorisé à ouvrir un concours d'architectes canadiens pour la préparation des plans de cette bibliothèque, avec l'idée d'appliquer les mêmes plans à la construction des autres bibliothèques; "Et qu'une somme de \$2,300 soit distribuée en prix aux trois premiers du concours, savoir \$1,000 pour le premier, \$800 pour le second et \$500 pour le troisième; et que celui qui gagnera le premier prix obtienne le contrat."

Qu'il soit en outre résolu qu'une somme de \$2,000 soit votée pour rédiger et faire imprimer les conditions du concours, et pour indemniser les juges de ce concours.

LE NAUFRAGE DE L'EMPRESS' LES PROPRIETAIRES DU 'STORSTAD' ASSISTERONT A L'ENQUETE.

Les propriétaires du "Storstad" assisteront à l'enquête du désastre de l'"Empress of Ireland", qui commença aujourd'hui à Québec. Une dépêche venue de New-York hier soir, annonçait leur arrivée à bord du transatlantique "Christinaford" de la ligne Hambourg-Américaine. Ils sont accompagnés du célèbre avocat norvégien M. O. Straughind, un expert en droit maritime, qui a pris part à plusieurs enquêtes de ce genre.

LES DENTISTES GENDREAU Au No 535 rue St-Denis

THE ARBOUR HOTEL COMPANY

A VENDRE Pupitre double, pour comptabilité, en cerisier, en très bonnes conditions; a coûté \$100.00, sera vendu à bon marché.

COUPON POUR GRAVURES EN COULEURS

Données gratuitement par Le "CANADA" 16 JUIN 1914

SIX COUPONS DE DATES CONSECUTIVES CONSTITUERONT UNE SERIE

Bisbille chez les conservateurs

AURONS-NOUS DES ELECTIO NS BIEN TOT ? — LA ZIZANIE DANS LE CABINET.

La session qui vient de se terminer sera-t-elle la dernière du présent parlement ? C'est la question que l'on se pose maintenant dans les cercles politiques. Les événements de ces jours derniers ont donné cours à ces rumeurs et les élections, auraient lieu, paraît-il, en octobre prochain.

La décision du gouvernement qui a fait passer son Bill de Rédistribution, après avoir déclaré qu'il ne reculerait pas devant l'attitude du sénat, est tout-à-fait significative.

Une autre raison qui fait croire à de prochaines élections, c'est l'établissement d'un fond de pension pour les employés civils. Les conservateurs ont essayé par là de se concilier le vote des fonctionnaires publics. Les députés des deux partis sont aussi d'opinion que si les élections provinciales de l'Ontario et du Manitoba, M. Borden tentera la chance après les récoltes de l'automne.

Le chef du gouvernement, dit-on, présentera un appel au peuple dès cette année, vu la tension de la vie et industrielle, la cherté de la vie et les autres causes de mécontentement général dont le ministère portera la responsabilité.

La division qui règne au sein du cabinet et dans toute la députation ministérielle pousse le premier ministre à en finir par les élections. Les derniers incidents de la session ont permis de constater les difficultés que le gouvernement éprouverait à remonter. Avant la prorogation, sir Wilfrid Laurier a interpellé le ministère au sujet des dissensions ministérielles. Le chef de l'opposition s'est informé si le gouvernement n'abaisserait pas le tarif pour réduire le coût de la vie et si l'honorable Adam Beck allait être nommé commissaire canadien à Londres parce que plusieurs s'opposent à la mise à exécution de sa politique sur les pouvoirs hydrauliques.

M. Borden a répondu que la question de la cherté de la vie serait étudiée et réglée. Quant à la position de commissaire canadien à Londres, ce n'est là qu'une simple rumeur, dit M. Borden.

La dernière session s'est terminée beaucoup plus paisiblement que l'avant dernière, mais elle n'en est pas moins importante. S'il y a une élection générale avant la prochaine session, le parti libéral a fait la lutte pour les classes populaires. Et s'il y a des élections, les conservateurs représenteront les intérêts privés, aidés d'un gros fonds électoral, et les libéraux feront appel aux masses populaires au nom de la liberté du commerce, de l'honnêteté et de l'économie de l'administration.

Le gouvernement n'est pas satisfait de l'attitude de la majorité libérale du Sénat. Les sénateurs libéraux ont rejeté cette année, le bill de la Banque Farmers et ont empêché la présentation sénatoriale de l'Ouest, avant le prochain parlement. M. Pelletier n'a pas eu de chance avec son bill qui lui donnait le pouvoir de fixer le taux postal à être payé par les journaux et autres matières de seconde classe.

intégré leurs logements, tant ils. On ne connaît pas les causes de l'incendie; les pertes sont assez élevées, on les évalue à 6 à 7,000 piastres.

Tous les hôpitaux de la ville avaient répondu à la deuxième alarme; le capitaine Tournazeau et le lieutenant Turner du poste No. 14, faisaient le service d'ordre.

LA CHAMBRE DE COMMERCE BELGE A l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce Belge de Montréal, qui a été tenue samedi 13 courant, les officiers suivants ont été élus pour 1914-1915: Président, Gustave Franc; vice-président, Em. de Boeck; secrétaire honoraire, Charles Helen; secrétaire-adjoint honoraire, Paul Cornet; trésorier honoraire, Arthur Plateau; éditeur du Bulletin, Albert Cowan. Membres du comité, Hector Gauvin et Richard Gauvin.

RIEN DE PLUS RAFAICHISSANT QUE LE GLAIRET "CHATEAU BEAUMONT" VENDU \$3.00 LA DOUZAIN. 30c LA BOUTEILLE, par GRAVEL FRERES

RAJUSTEMENT DES SALAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE AVEC DIFFICULTE LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES A CET EFFET.

Le conseil municipal, à sa séance d'hier après-midi, a adopté cinquante-quatre rapports du bureau des commissaires. Ceux qui avaient trait aux augmentations de salaire des fonctionnaires municipaux ont été approuvés avec difficulté.

L'échevin Thérien demanda le "next meeting" sur quelques-uns de ces rapports, sur ceux des injustices avaient pu être commises à l'égard de certains employés. Prenant la parole sur ce sujet, l'échevin Larivière déclara qu'il était convaincu que des erreurs avaient été commises. "Les commissaires, ajouta-t-il, devraient prendre l'entière responsabilité de ces augmentations. Je désire détacher la mienne et, en ce faisant, je crois bien agir. Si c'est été autrefois, M. le maire lui-même aurait jeté les hauts cris. Je suis convaincu que cette répartition a été faite de bonne foi, mais je ne puis m'empêcher de croire qu'il s'est commis des erreurs."

En réponse, le commissaire Hébert expliqua que cette répartition avait été faite d'après les recommandations des chefs de service, et qu'il serait bien difficile de fournir les raisons qui accompagnent les rapports au sujet de tel ou tel employé. "Mais on peut être assuré, ajouta-t-il, que chacun est traité selon son mérite et que cette répartition est faite consciencieusement. Si l'on me démontre que des injustices ont été commises, je ferai tout en mon pouvoir pour qu'elles soient réparées."

Satisfait de ces explications, M. Thérien consentit à retirer sa demande d'ajournement, et les rapports en question furent approuvés.

VOIES URINAIRES MALADIES DE LA REIN MALADIES VENERIENNES Dr G. ARCHAMBAULT

SEREUX ACCIDENT

UN CHARRIETIER ECRASE PAR UN CAMION. Un charretier du nom de John Murphy, âgé de 26 ans, demeurant 29 rue Smith, a été écrasé par une lourde voiture chargée de pierres hier après midi vers 5 heures.

Une automobile qui passait au moment de l'accident, recueillit le blessé et le transporta à l'hôpital Notre-Dame.

Les médecins ont constaté que le blessé souffre de lésions internes. Il a la clavicle gauche fracturée et plusieurs côtes brisées. Son état inspire des craintes.

BELLE CARRIERE Le vingt-sixième anniversaire de leur entrée au service civil. Il y a eu vingt-six ans dimanche dernier que MM. A. Lalonde et J. Johnson ont été nommés préposés à la vente des timbres légaux au Palais de Justice. Ils ont reçu à cette occasion les félicitations des employés du greffe.

MM. Lalonde et Johnson ont rappelé que lors de leur nomination la vente des timbres ne dépassait jamais \$400 par jour, tandis que maintenant, elle dépasse mille piastres presque tous les jours. La vente des timbres légaux est le baromètre des affaires légales à Montréal et elle augmente quotidiennement. Les affaires augmentent, mais le Palais de Justice reste le même et l'espace est très restreint, ce dont se plaignent juges et justiciables.

IL VA MIEUX James Burchess, qui a été transmané, il pourra regagner son domicile, et que l'on croyait mortellement blessé, prend beaucoup de mieux. Les médecins croient que cette semaine, il pourra regagner son domicile.

LA POLICE DE MONTREAL

UN EFFECTIF DE MILLE QUINZE AGENTS. Aujourd'hui seront présentés au Maire Martin, les six derniers constables qui ont été choisis par le Chef de police Campeau sur les deux cent qu'il a obtenu le pouvoir d'engager.

Ceci portera l'effectif du corps de police de Montréal à mille quinze constables, et cent soixante-seize officiers.

CES COURSES A LA MORT

CAMPAGNE CONTRE LES CHAUFFEURS D'AUTOS QUI FONT TROP DE VITESSE. L'absence du chef Campeau, parti à Grand Rapids, Michigan, n'empêchera pas la campagne entreprise contre les chauffeurs qui enfreignent les règlements municipaux de se continuer. Le sous-chef Grandchamps est désireux aussi de mettre un terme à ces courses à la mort. Pas moins de deux cent cinquante chauffeurs ont été servis aux chauffeurs depuis quinze jours.

Mgr BRUCHESI Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, s'embarquera au Havre le 13 juin prochain pour revenir en Canada. Mgr Bruchési arrivera dans la Métropole le 26.

GLAIRET "CHATEAU BEAUMONT" VENDU \$3.00 LA DOUZAIN. 30c LA BOUTEILLE, par GRAVEL FRERES

VOIES URINAIRES MALADIES DE LA REIN MALADIES VENERIENNES Dr G. ARCHAMBAULT

IL VA MIEUX James Burchess, qui a été transmané, il pourra regagner son domicile, et que l'on croyait mortellement blessé, prend beaucoup de mieux.

COUPON POUR GRAVURES EN COULEURS